TRAITÉ

DE LA VARIOLE ET DE LA ROUGEOLE

DE RAZÈS

DU MÊME AUTEUR

— De la *Médecine arabe*, particulièrement en Algérie. (*Gaz. méd. de Montpellier*, 1854.)

— Les *Oasis de la province d'Oran*. (Extrait de la *Gaz. méd. de l'Algérie*, 1857.)

— Notice sur un *Médecin arabe d'Alger* (*Gaz. méd. de l'Algérie*, 1860)

— La *Médecine du prophète* (*Gazette des hôpitaux*, 1860.)

— De la *population dans le Nord de l'Algérie* sous la domination romaine (*Gaz. méd. de l'Algérie*, 1861.)

— La Chirurgie d'Abulcasis, traduct. française avec introduction, notes, planches, etc, ; Paris, 1861, in-8° 6 fr. (Extrait de a *Gaz. méd. de l'Algérie*, 1860-1861).

— Etudes historiques et philosophiques sur E. Beithar (*Journal asiatique de Pien*, 1862.)

— Une *Mission médicale en Kabylie* : Paris, 1864, in-8° de 252 p. avec planche de la Kabylie (Extrait de la *Gaz. méd. de l'Algérie*).

— Perron, inspecteur-général des établissements d'instruction publique ouverts aux indigènes en Algérie : — 1° La *Médecine du Prophète* (Traduction de l'arabe). Paris-Alger, 1860, in-8°, prix 4 fr.

2° *El-Naceri*, traité d'hippologie et d'hippiatrie arabes, traduit d'Abou-Bekr Ibn Bedr ; publié sous les auspices du Ministère de l'agriculture, Paris, 1852-1860 : 3 vol. in-8°.

3° *Les Femmes arabes avant et après l'Islamisme*, Alger, 1859, un gr. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

— A. Bertherand et Pharaon. *Sidi-Siouti*, livre de la miséricorde dans l'art de guérir. Traduction de l'arabe revue et annotée avec une introduction. Alger, 1856 in-8° de 98 p.

— E. Bertherand. *Médecine et hygiène des Arabes* ; études sur l'exercice de la médecine et de la chirurgie chez les musulmans de l'Algérie, etc. Paris, 1855, in-8° de 500 p. Prix : 7 fr. 50.

TRAITÉ

DE LA VARIOLE ET DE LA ROUGEOLE

DE RAZÈS

۞ كتاب في الجدرى والحصبة للرازى ۞

TRADUCTION FRANÇAISE

par

MM. LECLERC

Médecin-Major
Correspondant des Sociétés asiatique et des antiquaires de France,
de la Société historique algérienne
de la Société de Climatologie d'Alger, etc., etc.

et

LENOIR

Extrait de la GAZETTE MÉDICALE DE L'ALGÉRIE.)

PARIS
CHEZ J.-B. BAILLIÈRE, 19, RUE HAUTEFEUILLE
1866

INTRODUCTION

Parmi toutes les productions originaires de la médecine arabe, il n'en est pas de plus importante que le *Traité de la variole*, par Razès. Non-seulement cette monographie est l'œuvre d'un grand médecin, mais c'est encore le premier traité complet sur la matière qui soit parvenu jusqu'à nous.

On sait que la variole est une maladie relativement récente, et que les Grecs ne l'ont pas connue. L'opinion contraire, partagée par Razès, qui croit en voir des indices chez Galien, ne saurait être sérieusement défendue. Les seuls témoignages positifs et incontestables sur la variole ne datent que du sixième siècle de l'ère chrétienne.

Le plus ancien livre où l'on puisse en retrouver la mention n'est autre que le Coran lui-même. Sans doute, il faut une certaine opération critique pour dégager l'inconnue; mais, comme on va le voir, cette opération n'a rien de téméraire ni de forcé; d'ailleurs, nous avons l'histoire à côté de la légende. Voici les circonstances au milieu desquelles l'épidémie se produisit:

Vers l'an 570, un prince chrétien de l'Iémen, lieutenant de Négus et du nom d'Abraha, voulut, dans l'intérêt du christianisme, faire de Sana, sa résidence, une autre Mecke, en la constituant comme centre de pèlerinage. L'idolâtrie arabe, dont le pèlerinage à la Mecke était un des principaux actes, car il était institué depuis des temps immémoriaux, devait en être ébranlée d'autant. A cet effet, Abraha construisit une église magnifique; mais les Koreichites, qui avaient dans leurs attributions la garde de Kaba, et qui devaient à cela

leur importance et leur fortune, songèrent à ruiner cette entreprise. Un homme fut soudoyé par eux, qui parvint à se faire nommer gardien de l'église de Sana. La veille d'un jour de grande cérémonie, il s'introduisit nuitamment dans le temple et le souilla de ses ordures ; puis il s'enfuit, en proclamant partout ce qui était arrivé par son fait.

Abraha se mit en devoir de venger cette profanation. Il leva des troupes et vint mettre le siége devant la Meche, monté sur un éléphant blanc, dont l'histoire a conservé le nom de Mahmoud. Un incident imprévu porta le ravage dans ses troupes et le contraignit à prendre la fuite. Les Meckois virent dans cette déroute une vengeance céleste, et voici comment le Coran raconte ces faits dans la Sourate CV, dite de l'Eléphant ?

« As-tu vu comment le Seigneur a traité les compagnons de l'Eléphant ?

« N'a-t-il pas fait manquer leurs stratagèmes ?

« N'a-t-il pas envoyé contre eux les oiseaux à babils, et lancé sur leurs têtes des pierres portant des marques imprimées au ciel ?

« Il les a foulés comme le grain foulé par les bestiaux. »

Dieu donc aurait envoyé contre les sacriléges abyssins les oiseaux à babils, et ces oiseaux étaient porteurs chacun de trois pierres, une dans le bec et une dans chaque patte ; ils les auraient lancées contre eux et les auraient tués du coup, excepté leur chef, qui s'enfuit précipitamment en Abyssinie. Là, comme il racontait sa désastreuse entreprise à son souverain, un dernier oiseau lui aurait lancé ses pierres et l'aurait étendu raide mort.

Il est tout simple de chercher un fait naturel derrière ces prodiges que toutes les religions ont à leur service. Gandolfi, l'auteur des *Annales musulmanes* qui commencent par une vie de Mahomed, bien supérieure à tout ce que l'on avait fait auparavant, pense que l'on pourrait admettre que des tourbillons violents auraient aveuglé l'armée d'Abraha. Avec plus

d'un orientaliste, nous pensons qu'il est beaucoup plus naturel de voir dans ces pierres portant des marques une épidémie de variole, d'autant plus que cette interprétation concorde avec des témoignages historiques.

L'année du siége de la Mecke a reçu des chroniqueurs arabes le nom d'*année de l'éléphant* : c'est l'année où naquit Mohamed. On n'est pas précisément d'accord sur la date de cette année ; cependant la majorité des biographes se tiennent entre 569 et 571, à part Gandolfi qui porte à 578 la naissance du Prophète, nous ne savons d'après quelle autorité. C'est précisément à cette année que deux écrivains arabes, Ebn Doreïd et Massoudi, rapportent la première apparition de la variole chez les Arabes. Nous n'avons pas leurs livres sous la main, mais nous les trouvons cités à la page 8 des *Opuscules médicaux* de Reiske et en texte original. La déroute de l'armée d'Abraha fut donc évidemment le fait d'une épidémie de variole, qui mit fatalement fin aux hostilités. C'est, du reste, l'opinion de Sprengel et de Hammer (cité dans Kasimirski), que les oiseaux à babils n'étaient autre chose que la variole.

Quelques écrivains ont cru reconnaître des indices de l'épidémie en des temps antérieurs ou contemporains, notamment d'après Grégoire de Tours, et Reiske nous donne le nom d'auteurs qui ont combattu pour et contre ; mais ces indices sont vagues et les choses ne sont pas appelées par leur nom, comme chez Ebn Doreïd et Massoudi. Nous ne pensons pas que l'on puisse appuyer bien sérieusement l'ancienneté de la variole et sa préexistence à l'invasion arabe, par ce fait qu'elle porte chez les Kabyles un nom berbère, celui de *Tazerzeit*.

Quoi qu'il en soit, il n'en reste pas moins acquis que la première épidémie de variole, formellement qualifiée par les historiens, eut lieu l'année de l'Éléphant, c'est-à-dire vers l'an 570.

Un médecin contemporain, car il mourut dans un âge avancé, au commencement du règne d'Héraclius, Aroun fut le premier qui en parla, mais il ne nous reste de ses écrits que des fragments cités par Razès.

Quant à Razès, il vivait au neuvième siècle de l'ère chrétienne. Son véritable nom est Abou Bekr Mohammed ben Zakarya Errazi. C'est à sa patrie, Raï, ville du Khorassan, qu'il dut ce surnom de Razi, d'où nous avons fait Razès.

Après avoir consacré sa jeunesse à la musique, Razès se rendit à Bagdad, où il étudia la médecine, sous la direction d'Ebdn Zeïn Ettabari. L'hôpital de cette ville lui fut confié plus tard. Puis, Razès voyagea. Il se rendit dans l'Occident, où il rencontra Ishaq ben Amrân, à la cour de l'émir Aglabite Ziadet Allah. Léon l'Africain le fait même aller jusqu'à Cordoue, et, selon lui, c'est au ministre du khalife qu'il dédia son ouvrage intitulé : *El Mansouri,* du nom de ce personnage. D'autres veulent qu'El Mansour soit un prince d'Orient. Razès voulut aussi lui faire hommage de son ouvrage intitulé : *Confirmation de la chimie*; mais le prince voulut que des expériences se fissent en sa présence, et les expériences ayant manqué, Razès tomba en disgrâce. On dit même que le prince le frappa sur la tête d'un coup de cravache, à la suite duquel Razès contracta la cataracte. Il voulut un jour s'en faire opérer, et un oculiste se présenta. Razès lui demanda préalablement combien il y avait de tuniques dans l'œil. Le pauvre oculiste ne sut que répondre, et Razès lui répliqua : « Celui qui ne sait pas cela ne portera jamais ses instruments sur mes yeux. » Razès était très-généreux, à ce point qu'il donnait souvent de l'argent aux pauvres malades, alors que lui vivait étroitement. Si nous ignorons l'époque de sa naissance, nous savons qu'il mourut dans un âge avancé (90 ans, dit Léon), et l'année 932 de l'ère chrétienne, d'après l'opinion commune. Léon le fait mourir en 1010, mais on sait que l'ouvrage de Léon l'Africain est entaché d'erreurs, et surtout d'erreurs de dates.

Razès fut un écrivain fécond. On peut lire dans Wustenfeld, à qui nous avons beaucoup emprunté pour cette notice, la longue liste de ses ouvrages. Ils ne se montent pas à moins de deux cent et un. Ils traitent de toutes les sciences physiques et métaphysiques, mais particulièrement de la médecine. On

y remarque un certain nombre de traités anatomiques sur divers organes ou appareils. Parmi ces opuscules, il en est un dont le titre nous a paru curieux : *De la manière de préparer l'eau et la neige*. Comme nous l'avons vu, Razès s'occupait de chimie. Sprengel le donne comme le premier qui ait parlé de l'alcool. On trouve dans son antidotaire des préparations externes de mercure et d'arsenic.

Les principaux ouvrages de Razès sont : Le continent, *El haouy:* le livre à Mansour, *El Mansouri*; et son Traité sur la variole. Tous les trois ont été traduits du latin et plusieurs fois imprimés. Le neuvième livre du *Mansouri*, dit Sprengel, fut longtemps regardé comme classique.

Le Traité de la variole fut d'abord traduit en grec, et sur cette traduction l'on en fit une en latin, qui porte le titre : *De pestilentiâ*; une édition s'en fit à Venise dès l'année 1556. Meade en publia une nouvelle à la suite de son *Traité de la variole et de la rougeole.*

Enfin, Channing, en 1796, en publia une nouvelle édition, arabe-latine. C'est sur cette édition que nous avons fait notre traduction. Nous avons regretté de ne pouvoir consulter le texte original manuscrit et les autres versions latines. Nous avons cru cependant devoir passer outre. Cette édition de Razès nous a paru plus correcte que celle d'Abulcasis, du même éditeur. Dans le *Traité de la variole*, Channing s'étudie, avec une persévérance louable, à élucider tout ce qui paraît obscur dans son texte, par des citations. Il a même ajouté, à la fin de son livre, tous les passages qu'il a pu recueillir d'auteurs ayant parlé de la variole, n'ayant omis qu'Avicenne, parce que, dit-il, son livre peut se trouver facilement. En un mot, l'édition du *Traité de la variole*, par Channing, se présente avec de bonnes garanties d'exactitude.

En 1829, M. E. de Salles publia, sous le titre : *De la variole chez les médecins arabes,* un opuscule qui n'est autre chose qu'un abrégé du Traité de Razès. Il nous apprend que Paulet en a fait une traduction française, d'après la version

latine de Channing. Nous aurons à revenir sur les quelques fragments donnés *in extenso* par M. Eusèbe de Salles.

Enfin, une traduction anglaise a été publiée en 1848, par un savant orientaliste, M. Greenhill, qui nous en a, depuis peu, adressé un exemplaire. Cette traduction, splendidement éditée, se recommande par une liste des éditions précédentes, des notes copieuses et savantes, et deux index de termes techniques, l'un arabe et l'autre anglais. Nous regrettons que notre ignorance de la langue anglaise ne nous ait pas permis d'en profiter. Quant à la traduction nouvelle que nous publions aujourd'hui, l'un des deux traducteurs l'avait exécutée depuis quelque temps; mais comme sa bibliothèque arabe se bornait au livre de Channing, certains passages, certaines expressions techniques l'avaient arrêté; son collègue, dont la bibliothèque est beaucoup plus riche en médecine arabe, se chargea de la revoir, et c'est ce travail que nous publions.

NOTE SUR LES ORIGINES DE LA VARIOLE

Par M. le Dr Leclerc.

Dans l'introduction que nous avons mise en tête du *Traité de la variole*, nous avons cherché à déterminer l'époque de sa première apparition. Avec plusieurs orientalistes nous avons vu, dans la légende des oiseaux *Ababil*, une épidémie de variole, opinion d'autant plus vraisemblable que d'autres témoignages fixent, à cette même année, l'apparition de la variole chez les Arabes, le premier de tous les peuples qui ait subi cette épidémie.

Depuis lors, nous avons découvert une nouvelle mention de la variole à ses origines, mention qui ne nous paraît pas avoir été remarquée et que nous croyons devoir tirer de l'oubli.

Par sa proximité de l'année dite de l'*éléphant*, dont il n'est séparé que d'une trentaine d'années, ce fait nous semble venir singulièrement à l'appui de nos conjectures.

L'aventure dans laquelle est encadrée cette observation de variole est émouvante et héroïque, et nous espérons que l'on nous pardonnera de donner *in extenso,* dans un journal de médecine, une page digne de l'Iliade.

Nous l'empruntons à l'excellent ouvrage de M. Caussin de Perceval, Histoire des Arabes avant l'Islamisme, et c'est à M. Caussin que nous allons maintenant céder la parole :

C'était en l'année 601 de l'ère chrétienne.

» Un parti de Soulaïm, commandé par Noubaycha, fils de Habib, rodant sur le territoire de Kinana, rencontra à l'endroit nommé Cadid (entre la Mekke et Medine), un convoi de femmes de Benou Firas, accompagné d'un petit nombre de cavaliers, parmi lesquels étaient Rabia, fils de Mocaddam, son frère Harith et son beau frère Abdallah.

Rabia était malade de la *petite vérole* et se faisait porter dans une litière.

Il monte à cheval et part au galop. Il est atteint d'une flèche, son sang coule et il est obligé de rejoindre le convoi.

Il retourne à la charge et repousse les ennemis; mais son sang coulait toujours.

Il dit alors aux femmes : « Mettez vos chameaux au trot » et gagnez les habitations les plus voisines. Je reste ici » pour protéger votre retraite. J'attends l'ennemi au défilé » de la montagne, à cheval, appuyé sur ma lance : il n'osera » passer sur moi pour aller à vous. »

Il se porta donc au lieu le plus étroit d'un défilé dans lequel le convoi était entré, et, pour ne pas tomber de cheval, il ficha en terre la pointe de sa lance et resta appuyé sur la hampe tandis que les femmes s'avançaient en diligence vers le camp.

Cependant l'ennemi n'osait point s'approcher de Rabia. Noubaycha, qui l'observait, s'écria : « Il penche la tête, je gage qu'il est mort. »

A l'instant il décocha une flèche contre le cheval de Rabia. L'animal blessé fit un bond et jeta par terre le cadavre qui était sur son dos.

Les Soulaïm accoururent alors et franchirent le défilé. Mais ayant reconnu que le convoi leur avait échappé, ils revinrent près du corps de Rabia et l'ensevelirent sous un monceau de pierres.

Dans la suite, auprès de ce grossier monument, des admirateurs du courage de Rabia venaient offrir un hommage à sa mémoire en immolant un chameau.

L'histoire de Rabia fils de Mokaddem, se lit aussi dans le *Naceri* de M. le Dr Perron, qui l'a tirée du *Kitab el ar'ani*.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Paroles d'Abou Bekr Mohammed, fils de Zakarya.

Il arriva, certain jour, dans une réunion chez un personnage illustre, excellent et éminent, encourageant les *savants* à commenter les sciences utiles et à en aplanir la carrière au vulgaire, qu'il fut question de la variole, et je dis à ce propos ce qui me vint à l'esprit.

Cette personne (Dieu fasse aux hommes la grâce de prolonger son existence) témoigna le désir de me voir composer sur cette maladie un traité convenable, solide et irréprochable, attendu qu'elle ne connaissait sur cette matière, de quelque auteur ancien ou moderne que ce fût, jusqu'à ce jour, aucun ouvrage bien fait et complet.

J'écrivis donc ce Traité sans autre espoir que les récompenses du Dieu puissant et glorieux, et dans le but de lui être agréable. Voici comment j'ai accompli mon œuvre et les chapitres qu'elle contient :

TRAITÉ

DE LA VARIOLE & DE LA ROUGEOLE

DE RAZÈS

CHAPITRE I.

De la cause de la variole ; comment il se fait que quelques personnes seulement y échappent ; des diverses mentions que Galien en a faites.

Les médecins qui ont dit que l'illustre Galien n'a pas parlé de la variole et n'a pas connu cette maladie, sont assurément de ceux qui n'ont pas lu ses livres ou qui n'ont fait que les feuilleter. En effet, Galien, dans le premier livre de son *Kata djenous* (1), après avoir décrit la préparation d'un médicament, dit : « Il convient dans tel et tel cas et dans la variole (2). »

Il dit aussi au commencement du quatorzième livre sur le pouls, vers la première page : « Le sang éprouve quelquefois

(1) Les notes sont placées à la fin de cet ouvrage.

une extrême putrescence, et il arrive, par l'excès de sa chaleur, que la peau en est brûlée, et qu'il s'y développe de la variole et de l'anthrax excorié qui la corrode (3). »

Dans le neuvième livre, des Fonctions des organes, on lit : « Les résidus alimentaires, qui ne sont pas convertis en sang et restent dans les organes, se putréfient, le plus souvent, avec le temps, et finissent par engendrer l'anthrax, la variole et les inflammations serpigineuses (4). »

Et dans le quatrième livre à Timée : « Les anciens donnaient le nom de *flegmon* à toute affection caractérisée par un haut degré de chaleur, telles que l'anthrax et la variole, maladies produites, suivant eux, par la bile (5). »

Quant à ceux qui soutiennent que Galien n'a ni décrit un traitement spécial et suffisant, ni assigné une cause positive à la variole, ils sont certainement dans le vrai. Cet auteur, en effet, n'a malheureusement laissé sur la maladie en question que ce que nous avons rapporté, à moins toutefois qu'il n'en ait parlé dans des ouvrages qui n'ont pas encore été traduits en arabe. Pour ma part, j'ai depuis longtemps interrogé là-dessus les personnes familières avec les langues syriaque et grecque, sans en pouvoir trouver une seule parmi elles qui m'en apprît sur ce point plus que ce que j'ai cité. Au contraire, la plupart ignoraient même ce que j'ai fait connaître, bien loin d'y ajouter. J'en suis vraiment étonné, ainsi que du silence de Galien sur une affection si commune et qui réclame un traitement avec tant d'instance, lui qui apportait tant de zèle dans l'étude des causes et du traitement des maladies.

Quant aux modernes, bien qu'ils aient écrit sur le traitement de la variole des choses incomplètes et confuses, il ne s'est rencontré parmi eux personne qui en ait donné la cause effective, qui nous ait dit pourquoi pas un n'y échappe, qui en ait exposé en son lieu les différents modes de traitement.

Nous espérons donc une récompense pour l'homme qui nous a suggéré de composer ce traité, et une autre pour

nous qui avons exposé le traitement convenable à cette maladie, qui en avons établi les règles et les indications spéciales, s'il plaît à Dieu!

Maintenant nous allons commencer par dire quelle est la cause efficiente de cette maladie; comment il se fait que peu de monde y échappent. Ensuite nous diviserons la matière par chapitres, à chacun desquels nous donnerons l'étendue qui nous paraîtra convenable, avec la grâce de Dieu.

Je dis donc que l'homme, depuis sa naissance jusqu'à son extrême vieillesse, ne cesse pas d'augmenter en sécheresse, et qu'à cause de cela, le sang des adolescents et des enfants est riche en humidité, comparativement au sang des adultes et surtout des vieillards, tout en étant chez les premiers doué d'une grande chaleur.

Déjà Galien avait signalé ce fait dans son *Commentaire sur les aphorismes*, où il dit : « La chaleur des enfants est plus intense que celle des adultes, mais cette dernière est supérieure en qualité. » C'est ce qui ressort manifestement aussi de l'excellence des actions naturelles, telles que la digestion, la croissance et le développement chez les enfants. Aussi a-t-on comparé le sang des enfants et des adolescents aux sucs exprimés, chez lesquels n'a pas commencé la coction qui les fait parvenir à une maturité complète, où ne s'est pas encore déclaré le mouvement qui détermine leur fermentation.

Le sang des adultes peut se comparer aux sucs qui ont déjà fermenté et subi une ébullition (6), d'où se sont échappées beaucoup de vapeurs et de parties superflues, à l'instar de ce vin qui s'est reposé et calmé, dont la force s'est assise et bien établie.

Quant au sang des vieillards, on peut le comparer au vin qui a perdu sa force, qui est près de se refroidir et de tourner au vinaigre.

La variole survient quand le sang entre en putréfaction et en fermentation pour se débarrasser de ses vapeurs super-

flues et se changer de sang de l'enfance et analogue aux sucs exprimés, en sang des adultes, pareil au vin fait. La variole même est comparable à la fermentation et à l'exhalation qui surviennent dans les sucs. Voilà pourquoi les enfants ne peuvent échapper à cette maladie, surtout ceux du sexe masculin, parce que le passage du sang du premier au second état est inévitable, tout comme est inévitable le passage des sucs qui doivent fermenter et s'évaporer à l'état auquel ils arrivent après la fermentation et l'ébullition.

Il est rare que la constitution d'un enfant ou d'un adolescent soit telle que le passage du sang du premier au second état puisse se faire petit à petit, insensiblement et dans un laps de temps considérable, sans être le siége de cette fermentation et de cette ébullition. Il faudrait, en effet, que cette constitution fût froide et sèche ; or, le tempérament des adolescents est tout le contraire, aussi bien que leur régime, l'alimentation des enfants consistant en laitage.

Quant aux adolescents, bien que leur alimentation ne consiste pas en laitage, elle s'en rapproche cependant plus que celle des autres hommes ; il se produit chez eux plus d'humeurs, et leurs mouvements, après les repas, sont plus considérables.

Voilà pourquoi il est rare qu'un adolescent échappe à cette maladie. Ensuite, quand ils en sont atteints, leur position varie en raison de leur tempérament, de leur régime, de leur chaleur propre (7), de l'air ambiant, de l'état du sang qui coule dans leurs vaisseaux, lequel peut différer tant au point de vue de la qualité que de la quantité. Chez quelques-uns, en effet, il se meut avec vitesse, chez d'autres, avec lenteur ; il est abondant chez ceux-ci et rare chez ceux-là : ici de très mauvaise qualité, là moins altéré.

Quant aux adultes, parce que leur sang est déjà passé au second état, que sa maturité s'est parachevée, qu'il s'est dépouillé de cet état d'humidité qui en rend la putréfaction nécessaire, cette maladie ne les atteint que sporadiquement.

Elle se déclare chez ceux dont les vaisseaux contiennent un sang abondant en humidité, de mauvaise qualité, extrêmement brûlant ; ou bien chez ceux qui, dans leur jeunesse, ont été pris d'une variole légère qui n'a point fait passer complétement le sang du premier au second état. Par la même raison, elle atteint encore ceux dont la chaleur a été faible et l'humidité peu abondante ; ceux qui, dans leur adolescence, ont été pris d'une variole légère, et étaient secs, maigres, peu chauds, sédentaires, et qui, arrivés à l'âge adulte, ont fait usage d'un régime qui a, ou bien fortifié le corps, ou bien altéré le sang.

Quant aux vieillards, la variole ne les frappe que dans les conditions d'un air pestilentiel, infect, corrompu, conditions au milieu desquelles elle est très fréquente. En effet, l'air al téré, qui outrepasse de beaucoup les justes proportions de chaleur et d'humidité, l'air brûlant provoquent les éruptions de variole. Ils amènent à une constitution pareille à la leur l'esprit vital qui se trouve dans les deux ventricules du cœur; ensuite, par l'intermédiaire de cet organe, la totalité du sang que renferment les artères à ce même degré.

Maintenant que nous avons exposé la cause de la variole avec des détails suffisants, bien que d'une manière sommaire, nous allons parler des corps disposés à la variole et à la rougeole.

CHAPITRE II.

Des corps prédisposés à la variole et des époques où cette prédisposition est la plus fréquente.

Ce sont, en général, les corps humides, blancs, à chairs abondantes, riches de couleur, rouges; les corps bruns pareillement quand ils sont chargés de chairs ; ceux qui sont fréquemment et promptement atteints de fièvres chaudes et continues, d'hémorrhagie nasale, d'ophthalmie, de pustules

blanches et rouges ou de vésicules ; ceux qui sont passionnés pour les choses douces particulièrement les dattes, le miel, les figues, les raisins et toutes les sortes de mets sucrés pesants et indigestes, telles que les bouillies épaisses, la *falouzadj* (8) et ceux qui aiment le vin et le lait.

Les corps maigres, bilieux, chauds et secs sont prédisposés à la rougeole plutôt qu'à la variole, et s'ils sont pris de variole, celle-ci ne peut être que rare, discrète, faible, ou de mauvaise nature, anormale (9), pauvre, sèche, putride et incapable d'aboutir à la maturité.

Les corps maigres et secs, avec froideur du tempérament, ne sont pas plus prédisposés à la variole qu'à la rougeole ; mais si la variole se déclare, elle est rare, faible, modérée, calme, bénigne, avec fièvre légère et peu intense : de tels corps éteignent la variole, du commencement à la fin.

[Parlons maintenant des époques où revient la variole, où elle est le plus répandue. Ce sont les derniers jours de l'automne ou le commencement du printemps; quand l'été a été marqué par des pluies continues et le vent du sud, et l'hiver chaud et austral.

Quand l'été a été très chaud et très sec, que l'automne aussi a été chaud et sec et que les pluies ont tardé beaucoup, la rougeole se déclare chez les sujets qui y sont prédisposés,] à savoir : les sujets à constitution chaude, sèche et bilieuse.

Souvent le contraire arrive, et cela en raison des pays, des habitations et de conditions inconnues de l'atmosphère qui agissent à notre insu : l'apparition se fait donc à d'autres époques que celles indiquées.

[Il faut donc instituer la prophylactique alors que ces affections commencent à envahir la foule, et cela suivant ce que nous exposerons tout à l'heure.]

CHAPITRE III.

Des signes qui indiquent l'éruption de la variole et de la rougeole.

L'éruption de la variole est précédée par une fièvre continue, de la douleur dorsale, des démangeaisons au nez, des frayeurs nocturnes (10) : ce sont là les signes les plus caractéristiques de son apparition, surtout la douleur dorsale et la fièvre. Ce sont ensuite le picotement que le malade éprouve par tout le corps, la turgescence de la face, avec des périodes d'intermittence ; l'animation du teint et la vive rougeur des pommettes, la rougeur des yeux, la pesanteur de tout le corps, une grande pléthore s'annonçant par des pandiculations, des baillements, de la douleur à la gorge et à la poitrine, avec un peu de dyspnée et de toux, la sécheresse de la bouche, l'épaississement de la salive, la raucité de la voix, la céphalalgie, la pesanteur de la tête, l'inquiétude, le trouble, la lipothymie, l'anxiété (toutefois l'inquiétude, la lipothymie et l'anxiété sont plus fréquentes dans la rougeole que dans la variole, et la douleur dorsale plus spéciale à la variole qu'à la rougeole), la chaleur de tout le corps, l'animation de sa couleur, son éclat et sa rougeur, particulièrement celle des gencives.

Quand on observe ces symptômes, surtout quelques-uns des plus importants, comme la douleur dorsale, les frayeurs et la fièvre continue, on peut être certain que le malade contractera la variole ou la rougeole. Toutefois, dans la rougeole la douleur dorsale n'est pas aussi intense que dans la variole, ni dans la variole l'anxiété et la lipothymie aussi considérables que dans la rougeole, à moins qu'il ne s'agisse d'une variole maligne ; ce qui démontre que la rougeole reconnaît pour cause un sang très bilieux.

Dans les varioles bénignes le sang pêche plus par sa quantité que par sa mauvaise qualité : c'est pourquoi elles sont compliquées de douleur dorsale causée par l'extrême distension de la grande veine et de la grande artère placées le long des vertèbres de l'épine dorsale.

CHAPITRE IV.

Des indications dans le traitement de la variole en général.

Nous allons maintenant donner l'ensemble des points de vue divers du traitement de la variole :

1° De la prophylaxie de la variole avant l'apparition de ses symptômes et de son enraiement après leur manifestation;

2° Des agents qui accélèrent son éruption et son apparition;

3° Des précautions à prendre relativement aux yeux, aux paupières, aux conduits auditifs, aux fosses nasales, à la gorge et aux articulations pour que la variole n'y détermine pas des altérations qui engendreraient la putridité ;

4° Des agents qui hâtent la maturation de la variole;

5° De l'accélération de sa dessiccation;

6° De la chute des eschares ;

7° Des agents qui font disparaître les vestiges de la variole;

8° Du régime alimentaire des varioleux;

9° Des moyens de préserver les convalescents de la diarrhée après la variole;

10° Des symptômes des varioles benignes et des varioles mortelles.

Nous allons maintenant, s'il plaît à Dieu, traiter de chacune de ces parties d'une manière sommaire mais suffisante.

CHAPITRE V.

De la prophylaxie de la variole et des moyens d'empêcher qu'elle ne s'accroisse une fois déclarée.

Il faut ouvrir la veine chez les enfants, les adolescents et les adultes qui n'ont pas eu la variole ou qui ne l'ont eue que faiblement, surtout dans les conditions, les époques, et chez

les individus doués des tempéraments dont nous avons parlé plus haut, et cela avant l'apparition de la fièvre et des symptômes de la variole.

On ouvrira la veine à ceux qui auront atteint leur quatorzième année, et on appliquera des ventouses à ceux d'un âge inférieur. Ils reposeront sur des lits frais, et leur nourriture sera rafraîchissante. Elle consistera en lentilles jaunes, en préparations au verjus(11), en *sikbâdj* (12), en gelées confectionnées avec la chair du chevreau, en bouillon de sikbâdj refroidi et privé de sa graisse (13), en bouillons faits avec de la chair de francolins, de poules et de faisans, en hachis de ces chairs au verjus. Comme boisson, ils prendront de l'eau refroidie avec de la neige ou de l'eau de source pure et froide. Il en sera répandu dans leurs habitations. Ils feront un usage continuel de grenades acides, et prendront des robs de fruits acides et astringents, comme le rob de grenades et de rheum ribes (14), le rob de pulpe de citron, des verjus, des mûres de Syrie et autres choses pareilles.

Ceux dont le tempérament sera plus chaud et plus ardent prendront tous les matins de l'eau d'orge préparée selon l'art dans laquelle on aura versé un quart de suc de grenades acides.

A ceux dont l'ardeur sera moindre, on donnera tous les matins une boisson faite avec du *sâouiq* ou *farine d'orge grillée* (15) et du sucre. On n'oubliera pas, dans leur alimentation, le vinaigre, les lentilles, les grenades et surtout le verjus ; ces substances, en effet, déterminent l'épaississement du sang et son refroidissement, l'empêchent de s'échauffer et d'entrer en ébullition.

Ce régime est très salutaire dans les temps de peste ; il combat la malignité des *épidémies*, *l'angine de poitrine* (16), la pleurésie, les angines en général, et, en un mot, les affections bilieuses et sanguines.

Les malades se laveront vers le milieu du jour dans de l'eau froide ; ils s'y plongeront tout entiers. Ils s'abstiendront de

lait récent, de vin, de dattes, de miel, en un mot, de choses sucrées, de blancs-mangers (17), de chairs d'agneaux et de bêtes de somme, de sauterelles, de jeunes oiseaux, de condiments et de semences chaudes.

Quand la constitution atmosphérique sera pestilentielle et maligne et que leur tempérament sera chaud et humide et prédisposé à la putridité, ou bien chaud et sec et prédisposé aux phlegmasies, on leur donnera, en outre de ce régime, quelques médicaments dont nous allons parler.

Aux tempéraments chauds et secs et inflammables, on administrera des légumes rafraîchissants, émollients, antiphlogistiques, tels que le pourpier, la mauve, la blette (18), les citrouilles, les concombres et leurs congénères.

Quant aux melons, surtout ceux qui sont doux, il faut absolument les interdire. Si, par hasard, il en avait été mangé, il faudrait donner aussitôt des robs de fruits acides. On donnera aussi des poissons à chair tendre et du lait caillé (19).

Quant aux sujets dont le corps est abondamment nourri, chargé de chairs, blanc, rouge, on s'en tiendra pour la nourriture à ce que nous avons dit précédemment des aliments rafraîchissants et desséchants. On leur défendra à tous la fatigue, le bain, le coït, la marche, l'équitation au soleil et à la poussière, l'ingestion des eaux stagnantes, les graines et les fruits attaqués par les vers et la rouille. On leur tiendra le ventre libre, quand ils en auront besoin, avec l'eau de prunes et le petit lait sucré. On leur interdira les figues et le raisin, les figues, parce qu'elles engendrent des pustules et poussent les humeurs à la peau ; les raisins, parce qu'ils remplissent le sang de flatuosités et de vapeurs qui le disposent à l'effervescence. Si l'air est très pernicieux, corrompu et pestilentiel, ils se laveront chaque jour le visage avec de l'eau de santal et de camphre, ce qui est une pratique salutaire, avec l'aide de Dieu.

Quant aux jeunes enfants et à ceux qui sont encore à la mamelle, on appliquera des ventouses à ceux d'entre eux qui seront âgés de plus de 5 mois, qui seront bien nourris, auront le teint blanc mêlé de rouge. La nourrice devra suivre le régime que nous avons indiqué.

Aux enfants qui se nourrissent de pain, on donnera les substances que nous avons dites, autant que possible.

Nous allons maintenant parler des médicaments qui épaississent le sang, le refroidissent et l'empêchent d'entrer en putréfaction et en effervescence.

Cette indication est remplie par les choses acides comme le vinaigre, le petit lait acide, c'est-à-dire, cette eau tenue et amère qui surnage quand on expose au soleil le lait caillé, de même aussi la pulpe de citron.

Plus efficaces encore sont les substances qui réunissent l'astringence à l'acidité comme le verjus, le sumac, le rheum ribes, les poires, les coings, les grenades acides, les choses dont toute la substance a la propriété d'épaissir le sang comme les jujubes, les lentilles, les choux, la coriandre, la laitue, le pavot, l'endive, la morelle, le tabachir (20), la graine de psyllium et le camphre.

Voici la formule d'un remède qui calme l'effervescence du sang, est utile contre la chaleur excessive, l'inflammation du foie et l'excès de la bile.

Des roses rouges contuses, dix drachmes ;

Du tabachir, vingt drachmes ;

Du sumac, des semences de grande oxalis, des lentilles écorcées, des graines de berbéris, de pourpier et de laitue blanche, de chaque cinq drachmes ;

Du santal blanc, deux drachmes et demie ;

Du camphre, une drachme.

On aura soin de prendre tous les matins pour boisson trois drachmes avec une once de rob fait avec la pulpe de citron, ou de rob de grenades, de rob de ribes, d'eau de verjus, ou d'autres substances analogues.

On retirera aussi du bénéfice de l'usage d'oxymel sucré préparé suivant la formule présente.

On prendra une partie de vinaigre fort et purifié, et deux parties d'eau de roses que l'on réunira et dans lesquels on laissera macérer pendant trois jours une once de feuilles de roses rouges séchées, une demi-once de fleurs de grenadier, deux onces d'écorce de grenade ; on décantera, on fera bouillir et on ajoutera deux ou trois fois autant de sucre candi que l'on avait primitivement de vinaigre. On cuira jusqu'à consistance convenable. On conservera pour l'usage.

Telle est encore une excellente préparation.

Prendre des roses et du tabachir, dix drachmes de chaque, du sandal blanc trois drachmes, et du camphre une drachme: faire ensuite une pâte avec du mucilage de psyllium et réduire en pilules ou en tablettes. En donner, à l'occasion, trois drachmes dans une once de l'oxymel susdit.

On retirera aussi le plus grand profit d'un sirop dont nous allons donner la composition, sirop dont l'efficacité, d'après notre expérience personnelle, surpasse incontestablement celle de tous les sirops, n'était le sirop de Kadhar, que les Indiens préparent suivant plusieurs formules à eux connues. En effet, les Indiens disent : « Celui qui a neuf boutons de variole n'en aura jamais dix s'il prend du sirop de Kadhar (1).»

Telle est la formule.

Prendre du vinaigre pur, vieux et fort, trois livres ; du suc de grenades acides, de la pulpe de citrons, de l'eau de verjus, de ribes, du suc de mûres de Syrie, du macéré de sumac et de berbéris, de chaque une livre ; du suc de laitue et d'estragon, de chaque un quart de livre ; de la décoction

(1) Les traducteurs ont tous lu : *charab ed dourar*, et traduit *sirop de perles*. Il faut lire *charab el kady* et traduire *sirop de kady* (*pandanus odoratissimus*). En voici la preuve : à l'article *Kady*, Ebn Beithar fait la citation suivante de Razès: « Il rapporte, dans son livre de la va- « riole et de la rougeole, que les Indiens disent : si quelqu'un, à qui « sont sorties neuf pustules de variole, prend du sirop de Kady, il ne lui « en sortira pas une dixième. »

de jujubes, du macéré de lentilles, de chaque une livre et demie. Réunir le tout, ajouter trois livres de sucre et faire cuire. Prendre ensuite une demi-livre de tabachir et de camphre que l'on jettera dans un mortier propre, après les avoir parfaitement pulvérisés. On versera par-dessus du sirop chaud et on agitera avec le pilon jusqu'à dissolution, puis on procédera au mélange total, et on ne cessera d'agiter avec des fragments de roseau (21) ou des baguettes de saule (22), (mais le roseau est préférable), après avoir ajouté tout le tabachir et le camphre jusqu'à ce que le mélange soit parfait.

On administrera ce médicament avant l'apparition des symptômes de la variole, et pareillement après, de la manière que nous indiquons, ainsi que dans toutes les maladies sanguines, bilieuses, dans la peste, dans l'angine de poitrine, les angines en général et les autres affections analogues : on en retirera de bons résultats, avec la grâce de Dieu.

Tels sont les moyens prophylactiques, en général, suffisants avant l'apparition de la fièvre qui est le symptôme caractérisque de la variole.

Ces moyens écarteront certainement la variole chez les sujets susceptibles d'en être préservés, ou si elle se déclare, elle sera faible et discrète. De plus, le passage du sang au second degré ne se fera pas d'une façon brusque et rapide, ce qui est toujours grave et dangereux, mais petit à petit, successivement, lentement, par voie de maturation et non par voie de putréfaction (23), sans fièvres graves, dangereuses, malignes, terribles ou fatales, et nécessairement douloureuses. Cependant, une fois déclarée la fièvre caractérisque de la variole, on ne doit faire usage de ces moyens qu'après avoir observé attentivement et temporisé, par la raison qu'en pareil cas, une erreur peut avoir des suites très fâcheuses.

En effet, quand le sang entre en effervescence, il s'accroît en volume, et alors avec une puissance d'efforts qui varie en

raison du tempérament, la nature travaille à en repousser a partie exubérante à la surface du corps ou vers les organes nternes. Si l'on ne parvient pas à le réduire et à le refroidir, à le ramener à un état de condensation et de refroidissement supérieur à celui qu'il avait avant de s'agiter, il peut s'échauffer encore une seconde et une troisième fois, et l'on n'aura fait que contrarier la nature et la détourner de son œuvre.

Il est impossible, quand l'effervescence du sang est violente, de la calmer autrement que par des médicaments dont l'emploi est très scabreux, c'est-à-dire par ces médicaments qui glacent le sang, comme l'opium, la ciguë, les sucs de laitue et de morelle, pris à haute dose et autres pareils, par beaucoup de prudence, de persévérance et de soins dans l'emploi du traitement que nous avons institué. Et encore, malgré tout cela, n'est-on pas sûr de condenser le sang et de dompter la chaleur naturelle, tant il faut de mesure dans l'emploi de ces moyens. Si l'on outrepasse les limites, on n'atteint pas le but que l'on s'était proposé, à savoir d'éteindre l'effervescence et de neutraliser l'excès de chaleur accidentellement développée. En effet, en abusant de ces moyens, en dépassant les limites en deçà desquelles leur résiste la chaleur naturelle, on éteint cette chaleur et en même temps avec elle la chaleur morbide. Certains médecins négligent de se conformer à ces préceptes, les uns par ignorance, les autres par avarice, faisant argent de l'art, et s'en arrogeant l'exercice à eux seuls : je les place ici afin que vous ne tombiez pas aussi dans une grave erreur contre la nature.

Quand donc on aura reconnu les symptômes de la variole, observé la tension du corps, la fréquence des pandiculations, la douleur dorsale, la rougeur du teint et de l'œil, une céphalalgie extrêmement violente, la largeur et la plénitude du pouls, la gêne de la respiration, le trouble et la rougeur des urines, la peau chaude au toucher comme celle d'un homme qui est vers la fin de son bain; si le corps est charnu et que,

par suite du régime, le sang soit abondant, il faut en tirer largement et jusqu'à la syncope.

Le plus avantageux sera d'ouvrir la basilique et quelqu'un de ses rameaux, et si on ne la trouve pas, la céphalique. Toutefois, quand on ne trouve pas la basilique ni ses branches, il est préférable de tirer du sang de la partie interne du genou et de la saphène, parce que ces vaisseaux évacuent le sang des grandes veines abdominales plus abondamment que ne le fait la céphalique. Quand les symptômes ne seront pas très violents, mais cependant manifestes et distincts, on tirera également du sang, mais moins; quand ils seront d'une faible intensité, on en tirera encore, mais peu.

On attaquera ensuite le mal avec les antiphlogistiques, ainsi que je l'ai dit, et si l'on trouve qu'ils ont calmé la fièvre, ramené le pouls et la respiration à leur état naturel, on persévèrera dans leur emploi. Par ces moyens, on empêchera l'éruption de la variole.

Un des moyens les plus efficaces pour l'éteindre est de faire boire au malade de l'eau refroidie autant que possible avec de la neige, de la lui faire boire coup sur coup, dans un bref délai, de façon à ce qu'il en soit saisi et que sa fraîcheur pénètre ses entrailles. Si la fièvre récidive et que la chaleur revienne, on lui en donnera une seconde fois deux à trois livres et plus, et cela dans l'espace d'une demi-heure. Si la chaleur apparaît encore et que l'estomac soit rempli d'eau, on lui administrera un vomitif et on lui donnera de rechef à boire. Quand l'eau aura été absorbée, que les sueurs ou les urines auront reparu, on peut être certain du prochain retour de la santé. Que si l'eau ne se résorbe pas, que si la chaleur revient comme auparavant et même plus intense, il faut renoncer à l'administration de l'eau en grande quantité et coup sur coup, et recourir aux autres antiphologistes dont j'ai parlé. Si l'on voit qu'ils soulagent le malade, on continuera leur usage. Si l'on observe, au contraire, qu'ils ont pour effet de produire de l'anxiété et de l'inquiétude grave, ou

si l'on observe, en un mot, de l'anxiété et une inquiétude vive et tenace, on peut être sûr que l'éruption de la variole ou de la rougeole est inévitable. Il faut alors abandonner ce traitement et venir en aide à la nature pour expulser et porter au dehors les humeurs par les moyens qui seront exposés dans le chapitre suivant.

CHAPITRE VI.

Des moyens de hâter l'éruption de la variole.

On hâte l'éruption de la variole et de la rougeole par l'emploi de vêtements chauds, par des frictions, par le séjour dans des habitations qui ne sont pas trop froides, par l'ingestion d'eau froide en petite quantité, surtout quand l'ardeur est violente. L'eau froide, en effet, prise en petite quantité et lentement, détermine des sueurs copieuses et l'issue des humeurs à la surface du corps.

On enveloppera le malade d'une double tunique étroitement boutonnée, sous laquelle on placera deux petits bassins remplis tous deux d'eau portée à l'ébullition, l'un devant et l'autre derrière, afin que la vapeur atteigne toutes les parties du corps, excepté la face, que la peau se dilate et qu'elle ouvre un libre passage aux humeurs vers la surface du corps et à leur exhalation. En effet, quand la surface du corps est ainsi modifiée, la sueur qui s'y répand et l'humecte est très avantageuse pour le rafraîchir, ce qui peut lui arriver de plus salutaire; et ce mode de traitement assouplit la surface du corps en même temps qu'il permet de conserver les forces, conditions très favorables dans le cas actuel. Le résultat, on l'obtiendra par l'emploi de vêtements chauds, par des frictions, par des fomentations avec l'eau chaude, ainsi que nous l'avons dit. Quant aux lotions et aux bains, tous deux sont actuellement nuisibles parce qu'ils échauffent trop, qu'ils dé-

priment excessivement les forces jusqu'à produire la syncope : une fois celle-ci produite, elle détourne la nature de son but, et le malade est en danger, surtout si elle est forte et ses retours fréquents. Il n'y a pas de signe plus certain de la mort, surtout dans les circonstances actuelles, que des syncopes intenses et fréquemment répétées : elles témoignent de l'affaiblissement de la nature, de son retour et de sa contraction vers le centre du corps. Quand il en est ainsi, les humeurs ne tardent pas à l'accabler et à l'éteindre.

Après les fomentations, il faut avoir soin de ne pas laisser les vapeurs se refroidir à la surface du corps, mais de les sécher soigneusement et promptement avec des linges.

Tout cela suffit pour faciliter l'issue des humeurs au dehors, quand la nature n'est pas trop affaiblie et que les humeurs ne sont ni trop denses ni trop visqueuses, qu'elles n'offrent pas trop de résistance à leur expulsion.

Mais quand la chaleur est légère et modérée à la surface du corps, que l'anxiété et l'inquiétude sont permanentes, que l'éruption de la variole se fait difficilement et qu'elle a été retardée jusqu'au-delà du cinquième jour, il est nécessaire d'employer des remèdes qui facilitent cette éruption. Leur mise en usage exige de la part du médecin beaucoup d'attention et de sagacité, comme je l'ai dit en exposant les conditions où conviennent les antiphlogistiques : l'erreur, moins grave ici que dans le cas précédent, le serait cependant encore. On pourra l'éviter alors en ne précipitant pas l'emploi des médicaments, mais en se bornant au premier traitement aussi longtemps qu'il sera possible de se passer de ces remèdes, tant qu'il n'est pas bien établi que la chaleur est faible tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : c'est, à savoir, si le pouls et la respiration ne sont ni accélérés, ni grands, ni irréguliers, si la chaleur de la poitrine ne paraît pas au toucher portée à un degré extrême. Alors on aura la certitude que la force de la fièvre, fût-elle double et même plus forte encore, ne conduira pas le malade à la mort par l'excès de

sa chaleur, certitude confirmée par la comparaison de cette fièvre avec celles que l'on aura observées tant chez le sujet que chez d'antres donés d'un pareil tempérament, présentant une chaleur fébrile égale et qui en seront sortis sains et saufs.

On fera usage encore des médicaments quand on verra sor-
apparaître à la peau quelque chose qui ait pour résultat de soulager le malade, dans la même proportion, quand on verra s'améliorer le pouls et la respiration, quand on observera que cette éruption et l'apparition de la variole sont tardives et difficiles. Il faut alors s'abstenir complétement des antiphlogistiques : ils agiraient, en effet, dans ce cas, à l'inverse de la nature et ils l'empêcheraient de pousser les humeurs à la surface cutanée.

Quant à l'nsage des antiphlogistiques succèdent quelque anxiété et quelque inquiétude n'existant pas auparavant, on peut être certain qne l'on a commis une erreur. S'il survient des palpitations, point de doute que cette erreur n'ait été grave. Alors on cherchera de suite à ramollir la peau, comme il a été dit, puis on fera boire au malade, à différentes reprises, de l'eau chaude seule ou dans laquelle on aura fait bouillir de la graine de fenouil, de persil ou d'autres substances analogues dont nous parlerons, qui facilitent la sortie de la variole : on en donnera en quantité proportionnelle à la diminution de la chaleur, à sa violence, à la manière dont le malade la supporte, à la faiblesse de la variole, au retard de son éruption.

Formule d'une préparation émolliente et calmante qui n'excite pas beaucoup la chaleur et facilite la sortie de la variole.

Prendre :

Figues jaunes, trente ;

Raisins secs dont on aura enlevé les pépins, vingt drachmes.

On versera dessus trois livres d'eau et on fera bouillir doucement jnsqu'à coction complète. Le malade en boira une

demi-livre en trois fois. On le tiendra chaudement et on lui fera des fomentations comme nous l'avons dit précédemment.

Formule d'un médicament plus efficace que le précédent.

Prendre :

De la décoction susdite, quatre onces ; de la décoction de semences de fenouil et de persil, deux onces : on administrera comme ci-devant.

Autre plus efficace encore.

Prendre :

Des semences de fenouil et de persil, de chaque, dix drachmes : faire bouillir dans un peu d'eau (25), jusqu'à ce que la liqueur rougisse : on décantera et on en donnera trois onces.

Voici un médicament composé, bon dans la majorité des cas, salutaire et efficace.

Prendre :

Des roses rouges, quatre drachmes,

Des lentilles écorcées, neuf drachmes ;

Des figues jaunes, dix ;

De la gomme adragante, trois drachmes ;

Des raisins secs blancs, privés de leurs pépins, dix drachmes ;

De la laque dépouillée de ses bâtons et lavée, trois drachmes ;

De la graine de fenouil et de persil, de chaque, cinq drachmes.

On fera cuire le tout dans deux livres d'eau, jusqu'à réduction à une livre et demie. On en donnera une demi-livre avec un dareq de safran, deux ou trois fois, suivant qu'il sera besoin.

Maintenant, nous allons parler des régions qui réclament des soins spéciaux.

CHAPITRE VII.

Des accidents de la gorge et de l'œil, et des soins qu'ils réclament lors de l'apparition des symptômes de la variole.

Aussitôt qu'apparaissent les symptômes de la variole, il faut diriger son attention vers l'œil surtout, puis vers la gorge, ensuite vers le nez, les oreilles et les articulations, suivant ce que nous allons dire. Il est souvent nécessaire aussi de s'occuper de la plante des pieds et de la paume de la main. Fréquemment, en effet, il survient dans ces parties des douleurs vives, dues à la difficulté qu'y éprouve la sortie de la variole en raison de la dureté qu'y présente la peau.

On instillera dans l'œil, aussitôt qu'apparaîtront les symptômes de la variole, de l'eau de roses, à plusieurs reprises, et on lavera la face avec de l'eau froide plusieurs fois dans le jour : on en versera également dans l'œil.

Si la variole est peu abondante et faible, ces moyens préserveront l'œil contre l'éruption : toutefois ils ne sont que des accessoires, attendu que la variole faible et peu abondante en matière n'envahit pas l'œil.

Que si, au début, l'éruption s'annonce comme intense et copieuse, s'il y a du prurit aux paupières, de la rougeur au blanc des yeux, surtout si quelques points y présentent une coloration plus intense, il est probable qu'une éruption de pustules s'y fera, à moins que l'on n'use des plus grandes précautions pour la prévenir. On instillera donc alors dans l'œil, plusieurs fois dans le jour, de l'eau de roses dans laquelle on aura laissé macérer du sumac. Il est des préparations plus actives encore. Ainsi, on instillera de la noix de galle dissoute dans de l'eau de roses. Ou bien encore du suc extrait de la pulpe de grenades acides par mastication ou par expression dans un linge. On enduira les paupières d'un collyre composé de glaucium, de verjus, de suc de lycium, d'aloës, de gomme, de chaque une partie, et de safran, un dixième. On pourra aussi instiller avec succès de ce col-

lyre dans l'œil. Si l'on voit que la matière est considérable et l'éruption variolique très abondante, si l'on prévoit que le développement des pustules dans l'œil est inévitable, à en juger par la rougeur et la tuméfaction de quelques points du blanc de l'œil extrêmement enflammés, si l'on observe que l'instillation des médicaments susdits ne réprime ni ne dissipe cet état, mais le calme temporairement, et qu'ensuite il revient plus fort qu'il n'était ou au même degré qu'avant la médication, il faut alors suspendre ces préparations et leurs analogues, et l'on instillera du garum des nabatéens (26), dans lequel on n'aura fait entrer ni vinaigre ni substance acide.

Les pustules varioliques développées sur la cornée font obstacle à la vision en proportion de leur épaisseur et de leur ténuité. Il est nécessaire, après leur cicatrisation, de les combattre par des médicaments doués d'une grande force détersive (27) desquels nous allons parler. Tantôt ils réussissent, tantôt ils échouent, et ceci quand la cicatrice est épaisse, les tissus consistants ou le sujet âgé.

Si une grande pustule se développe sur la cornée transparente (28), on dissoudra dans de l'eau de rose de la poudre fine d'antimoine et on en instillera plusieurs fois le jour dans l'œil, que l'on recouvrira d'une compresse maintenue par un bandage. On peut aussi instiller du collyre sus-mentionné, dont on aura remplacé le safran par une partie de pierre hématite, afin de prévenir le développement d'une tuméfaction considérable.

Voilà ce qu'il est nécessaire de savoir ici relativement à l'œil.

Après s'être occupé de l'œil, il faut songer à la gorge et à la bouche, afin d'empêcher qu'il ne s'y développe quelque affection grave, ou que le malade ne soit pris de suffocation. Fréquemment, en effet, avec les varioles malignes il survient des angines violentes et rebelles, et dès lors, il n'y a plus d'espoir de conserver le malade. Aussi faut-il, dès qu'apparaissent les symptômes de la variole, qu'il se gargarise avec

le suc de grenades acides, le macéré de sumac, le rob de mûres ou autres préparations analogues dont nous avons parlé à propos des antiphlogistiques, ou bien encore avec de l'eau pure et froide, si l'on n'a pas autre chose à sa disposition, à plusieurs reprises, afin de préserver la gorge et la bouche contre l'éruption, ou de faire que si elle se déclare, elle ne soit pas considérable. On protégera donc ces régions contre l'éruption et contre la suffocation qui survient souvent. On se hâtera d'agir ainsi et l'on y apportera tous ses soins quand existeront, avec les symptômes *habituels* de la variole, de la raucité de la voix, de la dyspnée, de la gêne à l'isthme du gosier et de la douleur à la gorge. Si ces accidents ont de l'intensité, il faudra pratiquer une saignée de la céphalique, même après l'éruption complète de la variole.

S'il survient à la bouche ou à la gorge quelque lésion qui gêne le malade, sans toutefois que ces parties soient le siége d'une vive chaleur, et que le ventre ne soit pas bien libre, on lui fera sucer un peu de beurre frais et de sucre candi. S'il existe au contraire de la chaleur et de l'inflammation, on lui donnera un mucilage de graine de psyllium, d'amandes écorcées avec du sucre candi

Prendre :

Des amandes douces écorcées, une partie ;

Des semences de courge, deux parties ;

Du sucre candi, trois parties ;

Du mucilage de graines de psyllium, en quantité suffisante pour faire un looch.

Si le ventre est relâché, on préparera le looch avec de la gomme arabique, des amandes mondées, de la semence de concombre et de l'amidon, et on reliera le tout au moyen d'un mucilage de graines de coing.

On s'occupera ensuite des articulations.

Souvent, en effet, elles sont le siége d'une éruption variolique abondante de très mauvaise nature, qui les altère et met à nu les os, les ligaments et les tendons. On se hâtera

donc, aussitôt que l'on observera les symptômes de la variole; et surtout si elle est forte, copieuse, les pustules gonflées, de soigner les articulations. On y fera des onctions avec le sandal, le glaucium, la terre d'Arménie, les roses, le camphre, le vinaigre et l'eau de roses, en ayant soin que ces fomentations ne dépassent pas beaucoup ces organes. Si elles sont couvertes d'une éruption de pustules considérables, on se hâtera de les inciser et d'en évacuer la matière. Il ne faut pas tarder longtemps à agir ainsi, la temporisation pouvant entraîner de graves dangers.

Enfin, on s'occupera du nez et de l'oreille, pour empêcher qu'il ne se développe dans ces deux organes quelque éruption abondante, éruption qui serait préjudiciable au malade, son développement dans l'intérieur de l'oreille entraînant un danger manifeste. On introduira continuellement dans le nez de l'huile de roses chaude dans laquelle on aura fait dissoudre du camphre ; on versera dans l'oreille du vinaigre rouge attiédi auquel on aura associé du collyre de glaucium ou du suc de lycium, puis on y placera un peu de coton, ce que l'on pratiquera deux ou trois fois par jour. S'il se déclare une violente douleur à la plante des pieds, on aura soin d'y pratiquer des onctions avec de l'huile tiède et des fomentations avec de l'eau chaude et du coton. Si cela ne suffit pas pour calmer la douleur et faciliter l'issue des pustules, on triturera dans du lait du sésame écorcé que l'on appliquera maintenu par un linge, et qu'on laissera toute la nuit. On l'enlèvera au moyen d'eau chaude et on recommencera les onctions. On peut aussi appliquer des dattes triturées dans du beurre, ou bien encore de la lie d'huile de ben. Ces substances et autres analogues ramollissent et relâchent la peau, facilitent la sortie de l'éruption variolique et diminuent la douleur.

CHAPITRE VIII.

Des maturatifs de la variole.

Si on observe que la variole, après son entière et complète éruption, marche lentement vers la maturité; que l'état du malade s'est beaucoup amélioré à la suite de cette éruption, de même que son pouls, sa respiration, son inquiétude et son anxiété, il faut aider à sa maturation. Mais si l'on voit, après leur issue, les pustules être d'une maturation difficile, dures, verruqueuses, si l'état du malade ne s'est point amendé, ou s'il est devenu pire, on peut être sûr que l'on a affaire à une variole mortelle : on ne doit pas en tenter la maturation, car une telle variole est de celles qui ne mûrissent pas. Quand la variole est franche, on en obtient la maturation par des fomentations avec de la vapeur d'eau chaude, ou bien avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir de la camomille, de la violette, du mélilot, de la guimauve, du son de froment, seuls ou réunis : on l'emploie dans deux bassins comme nous l'avons dit plus haut en parlant des moyens de faciliter l'éruption de la variole. Si ces bains de vapeur produisent un heureux effet, on s'abstiendra de pratiquer des fumigations dessicatives, jusqu'à ce que les pustules aient mûri et qu'elles puissent supporter l'emploi de ces substances dont nous allons parler.

CHAPITRE IX.

Des substances qui produisent la dessication des pustules varioliques.

Il faut inciser toutes celles qui sont grandes et abondantes, et recevoir l'humeur qui s'en écoule avec un linge usé, propre, n'ayant rien qui puisse irriter, ni excorier. On fait alors des fumigations avec des feuilles de roses sèches, de myrte, du sandal, de l'iris ou du tamarisc. La rose vaut mieux en été, le tamarisc en hiver.

Si les pustules sont remplies d'une humeur abondante, on fera coucher le malade sur des roses pilées et de la farine de riz ou de millet, dont on aura rempli un vêtement fin et léger. Si le malade s'excorie, on placera sous lui des feuilles d'iris fraîches, des poudres, des roses et du myrte. S'il est blessé quelque part, on y appliquera une poudre rouge composée d'aloës, d'oliban, de sarcocolle et de sangdragon. Si les pustules se rompent d'elles-mêmes ou par le fait de la grande quantité d'humeur, et qu'elles ne marchent pas rapidement à la dessication, on y appliquera du sel. On prendra une once d'huile de sésame, dans laquelle on mettra deux drachmes de sel gemme (29) pulvérisé aussi finement qu'un collyre et partie égale d'alun, puis on frictionne le corps dans le voisinage des points excoriés et ulcérés ; il ne faut pas que le remède les touche, attendu qu'il y déterminerait une cuisson violente. On laissera une heure, puis on lavera avec de l'eau dans laquelle on aura fait bouillir des emblics, de la graine de tamarisc, des feuilles de myrte et des écorces de grenades. Il se peut que la dessication se fasse ; sinon, on emploiera de la terre de susiane blanche ou tout autre argile blanche, à l'exclusion de la rouge : on ajoutera un dixième de sel gemme et un dixième d'alun, puis on appliquera et on laissera une heure ou deux, enfin on lavera.

Nous allons parler de l'enlèvement des escharres et des croûtes.

CHAPITRE X.

De ce qui détermine la chûte des croûtes et des escarrhes.

Quand la dessication de la variole est complète et qu'il reste sur le corps des squames et des escharres sèches, on examine s'il en est de minces, d'une sécheresse parfaite, sous lesquelles ne repose aucune humeur, et l'on verse dessus de l'huile de sésame chaude à diverses reprises jusqu'à ce qu'elles se ramollissent et tombent, à l'exception de celles

qui siégent à la face que l'on traitera par l'huile de pistache. Parmi ces dernières, celles qui ressemblent à des escharres et qui ont quelque étendue, si l'on aperçoit par-dessous de l'humeur, on les soulève et on les détache sans employer d'huile. Si les points dont les croûtes ont été détachées ne sont pas très humides, on les essuie avec un linge de coton usé comme je l'ai déjà prescrit ; s'ils présentent au contraire quelque humidité, on les saupoudre d'un peu de poudre rouge, surtout s'il y a perte de substance et dépression , et d'alun mélangé de sel s'ils sont de niveau avec la surface cutanée et non excavés. On laisse ainsi les choses jusqu'à ce qu'il s'élève une escharre, et s'il y a par-dessous, de l'humeur, on répète le traitement. Si au contraire il n'y a pas d'humeur par-dessous, on l'arrose d'huile pour qu'elle se ramollise et tombe.

Nous allons dire ensuite comment on fait disparaître les traces de la variole.

CHAPITRE XI.

De ce qui fait disparaître les cicatrices de la variole.

Les cicatrices de la variole peuvent se diviser en deux classes : les unes siégeant dans l'œil et les autres à la surface du corps.

Quant à celles de l'œil, elles laissent à l'endroit occupé par la pustule une tache blanche, ainsi que nous l'avons déjà dit. Quand cette tache se rencontre dans l'œil des enfants, c'est chez ceux qui ont une constitution molle et la peau fine qu'elle est le plus facile à effacer. Parmi les substances qui les font disparaître sont : le nitre des boulangers (30), le sel d'Andar, le sel ammoniac, l'alcyonium (31), le *massahquounia* (32), le crabe de mer, la fiente de passereaux, d'hirondelle et d'étourneau, les excrémens de rats et de stellions (33), l'acore, l'ébène, la chélidoine, le corail, la tuthie, la pierre hématite, le vert de gris, le sucre du Hedjaz (34),

la lie de vinaigre brûlée, le sédiment d'urine, la myrrhe, la sandaraque, la gomme d'olivier, celle d'amande amère, le suc de laitue sauvage, le verre, les excrémens de chauve-souris et le musc. Ces médicaments sont encore plus efficaces si on les emploie au sortir du bain ou après que le malade se sera tenu la tête penchée sur de l'eau chaude. Parmi ces substances il ne faut employer que les plus douces, particulièrement avec les constitutions molles et humides.

Formule d'un médicament peu actif qui fait disparaître les taies :

Soupoudrer de sarcocolle et de sucre candi.

Autre plus énergique :

Employer la poudre d'alcyonium, de sarcocolle et de sucre.

L'effet sera plus grand encore avec la poudre du nitre des boulangers, l'alcyonium, le massahquounia, la sarcocolle et le sucre.

Une préparation plus active se compose de vert de gris, dix drachmes, du sagopenum, de la gomme ammoniaque, de la sarcocolle, de chaque deux drachmes ; de l'alcyonium, du massahqounia et du nitre de boulanger, de chaque trois drachmes. On prend ensuite dix drachmes d'acore et autant de chélidoine, et on les fait bouillir dans dix fois leur poids d'eau, jusqu'à ce que le liquide s'épaississe : on y fait dissoudre les gommes, puis on fait une pâte avec les substances restantes et l'on a un collyre que l'on emploie ainsi à l'occasion. On en broie dans un mortier d'ébène avec de l'eau chaude, de manière à l'amener en consistance épaisse, on en charge le stylet et on frotte doucement le point malade à plusieurs reprises. Avant et après cette manœuvre on lèche plusieurs fois l'œil (35), et on le saupoudre ensuite avec une poudre ophthalmique faible. On examine l'œil fréquemment. S'il est douloureux et rouge, on suspend le traitement pendant quelques jours, puis on y revient. Cette médication est très efficace.

Quant aux médicaments qui font disparaître les cicatrices de la face et du corps, ce sont : la litharge blanche, les racines de canne sèche, les os pulvérisés, l'alcyonium, le corail, la sarcocolle, les amandes, l'aristoloche, la graine de ben (36), la graine de raifort, la graine de melon, la graine de roquette, la farine de fève, de riz, de lupin, de haricot. On emploie aussi topiquement l'eau de berbéris (37), et l'eau d'orge.

Formule d'un liniment qui fait disparaître les cicatrices.

Prendre :

De la farine de pois chiches et de fèves, de chaque trois drachmes ; de la semence de melon, cinq drachmes ; de la litharge blanche, deux drachmes ; de la racine de canne sèche, trois drachmes. Triturer le tout avec de l'eau d'orge, en faire des applications répétées après avoir exposé la tête sur de l'eau chaude ou au sortir du bain. On lave ensuite au bain avec une décoction d'écorces de melon, de violettes sèches, de son et de pois concassés : on frictionne bien la peau, puis on répète l'application du topique.

Formule d'un autre liniment plus actif que le précédent.

Prendre :

Fèves lupineuses (38), cinq drachmes ; amandes amères, costus doux, semence de roquette, semence de raifort, de chaque deux drachmes. Employer comme nous l'avons dit.

Autre liniment plus actif encore.

Prendre :

Amandes amères écorcées, cinq drachmes ; graines de raifort, de roquette, costus et aristoloche longue, de chaque deux drachmes et demie ; nitre des boulangers, trois drachmes; poivre, une drachme et demie. On emploiera comme nous l'avons déjà dit, et on fera des applications avec l'eau de raifort ou bien avec une des eaux que nous avons décrites. Ces moyens effacent les vestiges de la variole et des ulcérations.

Quant aux moyens de faire disparaître la dépression de

cicatrices et de leur rendre le même niveau que la surface du corps, il faut engraisser le variolé, lui donner un embonpoint florissant, lui faire prendre fréquemment des bains et frictionner le corps.

Maintenant nous allons parler des aliments qu'il faut donner aux varioleux, et des médicaments qui s'en rapprochent.

CHAPITRE XII.

De l'alimentation des varioleux.

Il faut donner à boire aux malades de l'eau d'orge préparée selon l'ordre, tout comme on le fait dans les maladies aiguës. Si la fièvre est plus faible et plus calme et le ventre resserré, on ajoutera du sucre candi. Si, au contraire, la chaleur est plus forte et le ventre relâché, on y verse la moitié d'eau de grenades acides, écrasées avec les graines, en ayant soin d'en écarter la pulpe et les minces cloisons, qui relâcheraient le ventre.

Si, avec cela, il y a de l'insomnie, on ajoute à la décoction d'orge, la moitié de décoction de pavots. Si le ventre est très relâché, on mêle ensemble une partie d'orge mondé (39), une partie de graines de grenades acides sèches et une partie de pavots.

S'il est nécessaire de resserrer le ventre, on prend, au lieu d'orge mondé, du saouïq d'orge, préparé antérieurement avec du saouïq de semences de grenades (40): on fait cuire ces deux substances de la même manière que pour la préparation d'eau d'orge, et on donne à boire comme on donne à boire de l'eau d'orge, soit pure, soit avec du tabachir et de la gomme arabique, si l'on y est forcé par le relâchement du ventre, ou avec les médicaments que nous décrirons plus loin. L'eau d'orge mêlée au suc de grenades acides est fort utile aux varioleux et surtout aux rubioleux.

Quant aux eaux de courges, de melon d'Inde, de concombre, au mucilage de psyllium et autres substances analogues qui engendrent de la pituite crue et douce, ces substances

sont plus utiles dans la rougeole que dans la variole, très-certainement à moins que la variole ne s'accompagne d'une extrême malignité, de chaleur fébrile intense et d'insommie. Dans les cas où la chaleur fébrile n'est pas très-intense, ces médicaments et leurs analogues ont pour effet de rendre extrêmement douce la marche de la fièvre et de faire traîner la maladie en longueur. On les emploiera donc, ou on ne les emploiera pas, suivant les circonstances. En effet, comme la variole, dans la plupart de ses formes, se développe par l'action de la chaleur putride sur un liquide, ce sont les substances qui joignent à une propriété réfrigérante une vertu dessicative et incrassante qui conviennent le mieux à cette maladie, comme le suc de grenades, l'eau de verjus et autre chose pareille. La rougeole, au contraire, provenant seulement d'une violente effervescence de la bile dans le sang (41), les médicaments qui, à leur vertu réfrigérante, allient une propriété humectante y sont plus efficaces pour ramener le sang corrompu à son état normal. Le sang des rubioleux, en effet, est semblable aux eaux stagnantes qui sont corrompues depuis longtemps, dont la douceur a disparu sous l'influence de la chaleur solaire, dont l'âcreté et la corruption se sont élevées à un haut degré, mais qui reprennent leur salubrité quand elles sont mêlées aux eaux de pluie et aux eaux douces courantes.

Le saouïq d'orge lavé est utile au varioleux quand on le lui fait boire avec du sucre, avec du suc de grenade, ou avec un julep (42), suivant que l'exigent la liberté ou le resserrement du ventre, l'intensité plus ou moins grande de la chaleur. Cependant pour un varioleux, l'eau d'orge est plus légère à prendre, plus facile à digérer et plus salutaire à la gorge et à la poitrine. On agira donc en conséquence, prévenu que l'eau d'orge est plus avantageuse au rubioleux qu'au varioleux, à moins qu'il ne s'agisse d'une variole maligne ainsi que nous l'avons dit.

Les lentilles écorcées conviennent au varioleux quand on les lui donne pour aliment, préparées avec le suc de grenades

acides ou le vinaigre : il en est de même du saouïq de lentilles, quand il est pris avec de l'eau froide. Il faut savoir encore que l'administration de l'eau froide en boisson est plus convenable au rubioleux qu'au varioleux, plus salutaire et plus sûre quant aux suites. Mais, quand on voit que la variole est accompagnée d'une inflammation violente, d'une intermittence dans le pouls et d'une difficulté dans la respiration, il faut alors, suivant les symptômes, employer les antiphlogistiques, modérément s'ils sont peu intenses, plus largement s'ils présentent de la gravité. On ne permettra aux malades la chair de jeunes oiseaux qu'autant que le pouls et la respiration seront revenus à leur état naturel, que les pustules seront sèches et les croûtes tombées.

Dans le chapitre suivant, il sera question du relâchement ou du resserrement du ventre dans la variole.

CHAPITRE XIII.

Du régime du canal intestinal dans la variole.

Le ventre est généralement relâché vers le déclin de la variole et surtout de la rougeole : aussi faut-il s'abstenir des laxatifs lors de la terminaison de la variole et de la rougeole, le ventre fût-il resserré. Quand on trouve le ventre mou au commencement de la maladie, on doit s'abstenir d'employer ces médicaments, bien que l'usage en soit nécessaire avant le déclin de ces affections. En effet, dans la variole, tantôt à cause de la chaleur excessive, tantôt à cause de la céphalalgie, tantôt pour alléger le ventre et diminuer la matière variolique, alors que l'on prévoit qu'elle sera abondante, on est obligé d'y recourir. C'est ce qui aura lieu quand, après ou avant l'ouverture de la veine, on trouvera le corps non pas flasque ni grêle, mais tendre, et une poitrine saillante, avec une teinte blanche ou peu colorée, et de l'ondulation dans le pouls. Très-souvent alors on n'aura pas besoin d'ouvrir la veine, mais bien de diminuer les humeurs en excès dans le corps, et cela

quand ces symptômes seront très-manifestes et très-apparents, qu'il y aura éruption de furoncles à la surface du corps, faible intensité de la fièvre et absence de coloration rouge de la peau. Ce qu'il y a de plus avantageux dans ces conditions, c'est la décoction de myrobolans jaunes seuls, administrée avec du sucre candi, l'eau de grenades acides écrasées avec leur pulpe, auxquelles on ajoute, s'il est nécessaire, la pulpe d'une ou de deux autres grenades. Ces deux médicaments, en effet, et surtout le suc de grenades ont pour résultat de diminuer l'abondance des humeurs du corps et en même temps un peu de la bile, sans provoquer de chaleur, et de laisser après eux de la sécheresse du ventre. Voilà ce qu'il y a de mieux à faire dans ces cas.

Mais dans la rougeole, outre ces moyens, il faut employer l'eau de prunes ou les prunes elles-mêmes fraîches et macérées dans un julep: ces préparations seront administrées avec du sucre.

Il faut s'abstenir de la manne (43), car elle est aussi nuisible au rubioleux que le miel au varioleux doués d'une bonne constitution : elle aggrave le trouble et la syncope. On évitera aussi de leur donner du lait et de la violette, qui exaspèrent également la syncope et l'anxiété.

De même que la première chose à faire dans le traitement de la variole et la plus nécessaire étant de tirer du sang quand il est en abondance mais sans vouloir déprimer les forces par les antiphlogistiques, il faut en évacuer une partie pour alléger le ventre, diminuer la plénitude, la turgescence et la distension des vaisseaux causées par la masse de sang en excès, sans quoi l'on ne serait pas à l'abri des épiphénomènes et des accidents de mauvaise nature, surtout quand le sang s'échauffe à ce point qu'il s'y développe des vapeurs abondantes, — de même il faut, au début de la rougeole, évacuer un peu de la bile, surtout lorsqu'elle est prédominante et en excès, puis, pour le reste, employer les antiphlogistiques.

Les signes de la prédominance de la bile sont la violence de

l'inflammation et de l'anxiété jointe à sa présence dans les matières vomies et dans les selles, et l'amertume de la bouche. Si la bile n'est pas en quantité cousidérable lorsque l'anxiété, la soif et la chaleur sont intenses, et qu'il n'apparait pas de bile dans les vomissements et les selles, alors elle n'est point abondante, mais seulement altérée et cela en proportion de la véhémence de l'inflammation et de l'anxiété.

Voilà ce qu'il est nécessaire de savoir des moyens d'entretenir la liberté du ventre dans le commencement de ces deux maladies.

Que si le ventre est libre, il ne faut rien donner de relachant, car on a à craindre dans ces deux maladies l'excès des évacuations alvines si l'on administre dans l'une ou l'autre quelque laxatif. Si donc il y a liberté du ventre, il faut, au lieu d'eau d'orge, administrer de l'eau de saouiq d'orge ; et, s'il est nécessaire, on fera cuire le saouiq d'orge avec du saouiq de graines de grenades. Si les évacuations sont trop abondantes, on ajoutera de la gomme arabique et du tabachir.

Prenez : de gomme arabique, deux drachmes, de tabachir, une drachme ; réduisez en poudre aussi fine qu'un collyre, mêlez à quatre onces d'eau ce saouiq d'orge, et administrez. Si les évacuations sont encore plus abondantes, on donnera à boire. avant l'eau d'orge, pendant une heure, de ce médicament dont je vais décrire la préparation, puis on fera prendre de l'eau de saouiq d'orge.

Description du médicament.

Prenez : de roses rouges triturées, de tabachir, de semences d'oseille, de sumac et de berberis, parties égales ; de gomme arabique, de terre sigillée, de capsules de pavots et de balacestes, une-demie partie de chaque. Donnez trois drachmes de cette préparation dans une once de rob de coings verts et acides. Si le flux de ventre persiste et que le malade en soit affaibli, donnez-lui du lait caillé acide dont on aura séparé la crême avec soin, préparé avec du biscuit bien cuit et de bonne qualité, avec un peu de gomme arabique.

Très souvent les malades sont pris de dysenterie. On en cherchera le traitement au lieu où nous l'avons exposé précédemment.

Nous allons parler maintenant des varioles et des rougeoles bénignes et mortelles.

CHAPITRE XIV.

Des varioles et des rougeoles mortelles et bénignes.

La variole et la rougeole sont du nombre des maladies aigues ; et, pour cette raison, leur sont communs à toutes deux, comme à ces dernières, les symptômes qui indiquent l'issue funeste de la maladie aigue ou sa terminaison heureuse. Ces derniers sont l'état normal de la respiration, l'intégrité de l'intelligence, l'appétence pour les aliments, la facilité des mouvements, le bon état du pouls, la sécurité du malade à l'égard de sa maladie, le bien-être qu'il éprouve dans le coucher, son peu d'agitation et d'inquiétude. Quand aux symptômes de mauvaise augure, nous les avons décrits sommairement et exactement dans le livre El Mansouri (45).

Pour ce qui concerne l'éruption de la variole et de la rougeole, voici ce que nous avons à dire. Les pustules blanches, grandes, discrètes, peu nombreuses, d'une issue facile, accompagnées de fièvre sans beaucoup d'intensité ni de chaleur, sans accablement, ni anxiété, au début desquelles se calment tout d'abord la chaleur, l'accablement et l'anxiété du malade, dont la sortie complète est suivie de la disparition entière de ces accidents, indiquent une variole de bonne nature et très peu dangereuse. Viennent ensuite, sous le rapport de la bénignité, les pustules blanches, larges, bien qu'en grand nombre et voisines les unes des autres, si leur issue est facile et si elle allége l'anxiété et la chaleur du malade, ainsi que nous l'avons dit.

Celles, au contraire, dont l'éruption est difficile et ne soulage pas le malade, sont de mauvaise nature. Il n'y a rien à craindre néanmoins, tant que l'état du malade ne s'aggrave

pas pendant leur éruption ; mais s'il empire, on doit redouter des suites fâcheuses.

Des pustules blanches et grandes il en est un genre qui indique la malignité de la maladie et sa terminaison funeste, c'est celui où elles s'étendent jusqu'à ce que plusieurs d'entre elles n'en fassent qu'une et occupent un grand espace du corps, ou prennent la forme de cercles d'une étendue considérable et deviennent de la couleur de graisse.

Quand aux pustules blanches, petites, rapprochées, dures, verruqueuses, ne contenant pas d'humeur, elles annoncent une variole maligne. La malignité est en raison de la difficulté de leur maturation, et si le malade n'est point soulagé pendant leur éruption, si, au contraire, son état s'aggrave après l'achèvement de cette éruption, le pronostic est funeste.

Quant aux pustules dont la teinte incline au vert et au violet et à celles qui sont noirâtres, les unes et les autres sont de mauvaise nature et mortelles. Que si elles s'accompagnent de syncopes et de palpitations, le danger est plus grand et la mort plus prochaine. Quand la fièvre augmente après leur apparition, le pronostic est funeste ; il est rassurant, au contraire, lorsqu'elle diminue après leur issue.

Les pustules doubles indiquent l'abondance de la matière. Si elles appartiennent à l'espèce des varioles de bonne nature, elles signalent néanmoins une moindre bénignité du mal : si elles ont un cachet funeste, elles annoncent une mort plus prochaine.

[Les rougeoles les plus bénignes sont celles qui ne présentent pas une rougeur intense. Celles qui sont livides sont de mauvaise nature. Les colorations vertes et violettes annoncent toutes deux la mort.

Quand les éruptions de variole et de rougeole disparaissent tout-à-coup après avoir déjà commencé à se montrer, et qu'en même temps il survient de l'anxiété et des lipothymies, ces accidents ne tarderont pas à être suivis d'une syncope mortelle, à moins qu'elles ne réapparaissent.

Quand les pustules varioliques se sont manifestées dès le premier jour où le malade a été pris de fièvre, elles sont hâtives. Quand elles apparaissent vers le troisième jour, c'est un cas ordinaire. Quand elles dépassent le quatrième, elles sont tardives. Si elles apparaissent, dans les jours critiques, favorables, c'est que la maladie est bénigne, surtout si le malade a été soulagé par leur sortie. Il en est autrement dans le cas contraire.

Quand les pustules commencent à devenir confluentes et à se dilater, que l'anxiété est violente et le ventre tuméfié, la mort du sujet est prochaine.

Quand les petites pustules qui ne contiennent pas de pus, se déchirent et qu'il survient du délire, la mort du malade est prochaine.

Quand l'éruption de la variole et de la rougeole, après s'être établie, disparaît ensuite et qu'en même temps apparaissent de l'anxiété et du délire, le pronostic est fatal, quelle que soit la couleur de l'éruption. Une telle terminaison est rare avec les varioles à pustules blanches et celles qui mûrissent et se chargent d'humeur en très peu de temps.

S'il survient de l'agitation à la fin de la variole et que par suite il se développe, chez le sujet qui en est atteint, une douleur extrêmement violente dans la jambe, la main ou quelque autre organe, s'il se déclare promptement une coloration verte ou noire, si ensuite les forces du malade deviennent plus faibles qu'auparavant, si cet affaiblissement des forces augmente en raison de la douleur et de la coloration morbide qui affecte un membre, le cas est mortel. Si, nonobstant cela, les forces du malade se relèvent, il échappera; mais le membre affecté sera frappé de sphacèle.

Si l'on scarifie cette partie dès le début de la douleur et alors que les forces du malade sont entières, cela lui sera très salutaire, ou même l'on sauvera le membre de la mortification. Il faut bien se garder, en pareil cas, d'y faire des applications froides : il faut, au contraire, y pratiquer des sca-

rifications et le placer dans de l'eau chaude quand on voit que le malade en tire profit.

Maintenant que nous nous sommes arrêté sur tous les points dont nous nous étions proposé de parler relativement au traitement et à la prophylaxie de cette maladie, nous terminerons ici ce que nous avions à en dire.

Au dispensateur de l'intelligence, louange sans fin comme il en est digne et comme il le mérite.

NOTES AU TRAITÉ DE LA ROUGEOLE ET DE LA VARIOLE DE RAZÈS.

1. *Kata djenous.* C'est ainsi que les Arabes appellent le traité de Galien, vulgairement connu sous le nom de *Compositione medicamentorum secundum genera*, en grec *Peri suntheseôs pharmacôn tôn cata genê.*

2. L'interprétation de Razès est fausse et la citation vicieuse. Il a pris pour la variole l'*ionthos* de Galien, qui en parle, non pas au traité des Médicaments selon les genres, mais *selon les lieux*, chapitre 5 ; on y lit ceci :

« L'*ionthos* est une petite tumeur dure qui se développe sur la peau du visage et qui est remplie d'une humeur épaisse. » Les Latins ont rendu l'*ionthos* par *varus.* M. Daremberg, dans ses *Notes sur Hippocrate*, éd. Charp., p. 505, dit que c'est l'*acné.*

3. La citation de Razès est relative à un passage du liv. II de prœcognitione ex pulsibus, *peri prognôseôs sphugmôn.* Pour arriver au chiffre XIV, Razès a dû tenir compte des Traités précédents sur le pouls. Galien parle des fièvres, des phlegmons et des herpès consécutifs à la putrescence du sang dans les inflammations, mais il n'est pas question de l'*ionthos.*

4. Dans son livre IX, *De usu partium*, Galien dit que les aliments qui séjournent dans les organes y engendrent des phlegmons, des érysipèles, des herpès, des anthrax, mais il n'est pas non plus question de l'*ionthos.*

5. Nous n'avons pas trouvé le *Livre à Timée* dans la collection des œuvres galéniques. Ce fait, du reste, n'est pas unique. M. Sanguinetti, daus sa traduction d'Ibn Abi Ossai-

biah, a rencontré la mention d'un commentaire de Galien sur le livre du serment d'Hippocrate, et cet éminent orientaliste ajoute que ce commentaire ne se trouve pas parmi les livres que nous possédons de Galien (1er extrait, page 13.)

6. Le mot arabe *nachcha* signifie : perdre par l'évaporation et bouillonner. Le dernier sens nous paraît préférable, attendu que la première idée est développée par les mots qui suivent

7. Ici Channing traduit : *ratione habita ad eorum temperamenta et regimen et indolem*. Pour traduire par *indoles*, il a lu *sadjya*. Nous préférons lire *sakhâna*, mot qui ne diffère du premier, en arabe, que par la position différente des points diacritiques : en effet, après « temperamenta, » *indoles* est un pléonasme, tandis que *chaleur* est un élément nouveau et important.

8. *Falouzadj* est un mot d'origine persane, qui représente une bouillie faite de fleur de farine, de miel et d'eau. On peut remplacer le miel par du sucre et ajouter du safran, de l'huile d'amandes ou des amandes concassées.

9. Channing traduit le mot arabe *maïlân* par *numerosæ*, ce qui nous paraît un contre-sens. Faudrait-il lire *qalîlan*, en petite quantité, au lieu de *maïlan ?*

10. Le texte arabe donne ici deux mots qui signifient : « malignes et mortelles. » Evidemment ils ne sont pas à leur place. Channing les a conservés, tout en signalant leur intrusion.

11. Les Arabes ont rendu par *h'isrim* l'omphacion des Grecs, suc de raisins non mûrs, ou verjus.

12. Le *sikbâdj* se prépare en faisant cuire de la viande avec un liquide acidulé.

13. En Arabe : *houlâm*; c'est le sikbadj dépouillé de la graisse.

14. *Ribâs*. On lit dans Ebn Beithar, à l'article *Ribâs*, et sous la rubrique *El Basry*, que cette plante est utile contre la rougeole et la variole.

15. Le *sâouiq* des Arabes n'est autre chose que l'*alphiton* des Grecs, que les traducteurs ont rendu par le mot latin *polenta*. Nous allons fournir des preuves de cette synonymie. Dioscorides termine son article sur l'orge, en disant que l'alphiton (d'orge) resserre le ventre et calme les inflammations. La traduction arabe d'Ebn Beithar rend le mot alphiton par *saouiq echch'air*. Galien dit que l'alphiton d'orge est plus dessicatif que l'orge lui-même. Ici encore la traduction arabe se sert des mots *sâouïq echch'aïr*. Il y avait aussi l'*alphiton* ou *saouiq* de froment. On les préparait en faisant griller le grain, puis le concassant.

16. Avec M. Sanguinetti nous avons rendu le mot *ouarchakîn* par angine de poitrine. Voici, à ce sujet, une anecdote qu'on lit dans son quatrième extrait d'Ibn Abi Ossaibiah, à propos de Djabril, médecin de Haroûn Errachîd, d'El Amin et de Mâmoûn. «Jouçouf, fils d'Ibrahim, rapporte qu'Abou Ishâk Ibrahim, fils d'El Mahdy, interrogea Djabril sur la maladie nommée *ouarchakin*, et qu'il répondit : c'est là un terme que les Persans ont formé de deux mots, *fracture* et *poitrine*. Cette dernière, en bon persan, se dit *ouar*, vulgairement *bar* : fracture ou rupture se dit *achekin*. Quand les deux mots sont réunis, on dit *ouarchakin*. C'est cette maladie singulière qui fait désirer que la poitrine soit rompue. Elle ne dure jamais longtemps chez un individu, et il est bientôt rétabli de ce mal. Mais celui qui en guérit n'est point en sûreté contre la récidive pendant un an, à moins qu'il ne lui survienne une perte de sang considérable, que la nature rejette soit par le nez, soit par les parties inférieu-

res, et cela durant la maladie, ou après celle-ci, et avant que l'année ne soit révolue. Si cet évènement a lieu, il est alors garanti contre la récidive » Channing rapporte aussi une partie de cette anecdote, et ajoute : An empyema ? An vomica ? *Videant medici.*

17. *Isfidbadjât* est un mot persan composé, qui veut dire un *blanc manger.* Le mot *isfid* veut dire blanc, et se retrouve dans le mot *isfidâdj*, céruse, que les Arabes ont pris aux Persans. On en donne diverses compositions. Les commentateurs d'Avicenne disent que le mot *bagi* veut dire en persan toute préparation de chair et de poisson, que l'isfidbadjat est de la chair bouillie avec de l'eau seulement. D'après Ebn Djezla, cité par Channing, la préparation se composerait de chair de mouton, d'oseille, d'oignons, de coriandre et de sel, cuits dans de l'eau.

18. Le texte arabe de Channing donne seulement pour la blette le mot *Yamanya,* mais il faut ajouter *baqla* pour avoir le nom complet de la blette, *baqlat el iamanya*, légume de l'Iémen. C'est ainsi que l'on appelle le pourpier *baqlat el hamquâ*, légume fade, etc.

19. *Erraïb.*

20. *Tabachir.* Cette substance a donné lieu à des erreurs. Elle n'a été introduite dans la matière médicale que par les Arabes : elle est mentionnée par Avicenne, Sérapion et Ebn Beithar. Channing a cité ce dernier, mais d'une manière confuse, ne fesant aucune distinction entre les diverses autorités successivement mentionnées par l'écrivain espagnol. Sa citation renferme aussi des erreurs. Ebn Beithar dit que c'est la cendre retirée des racines de la *canne indienne* (le bambou). Au lieu d'indienne, *hindy*, Channing a lu ancienne, *'a atîq* Le mot *hindy* manque, et à tort, dans l'édition imprimée d'Avicenne. Ce fait que le Tabâchir est une cendre, a donné lieu à une confusion. On l'a rendu par le mot *spodium,* qui

représente une cendre minérale ou oxyde. L'antispode de Pline se rapproche plutôt du tabachir, car c'est aussi une cendre végétale. Nous trouvons dans la *Pharmacopée persane* du Père Ange de Saint-Joseph, un emploi fréquent du tabachir, qu'il qualifie de diverses manières. Tantôt il dit : *radix arundinis indicæ calcinatæ ;* tantôt *cannæ indicæ calcinatæ ;* d'autrefois : *radix calcinata bambou indici* ; d'autrefois enfin *radix combusta bambou indici.* Toujours il ajoute : Seu Tabaschir.

21. *Quanaa.*

22. *Khilaf.* C'est aussi l'éléagnus.

23. Ici Channing, dans sa traduction, ajoute quelques mots inutiles.

24. Ici nous lisons un peu différemment de Channing. Nous lisons : *ma tesquitihi*, ce qu'il a mal ponctué, à notre avis.

25. Il y a dans le texte arabe de Channing un mot douteux qu'il a écrit d'une manière et traduit d'une autre. Nous pensons qu'on pourrait le restituer par *mouaya*, un peu d'eau. D'après l'écriture, il serait plus facile de lire *mîba*, sirop de coing ; mais nous reculons en raison d'impossibilité matérielle (1).

26. Il y a dans Channing une citation d'Ebn Beithar que nous n'avons pas retrouvé dans notre manuscrit : *Le garum nabathéen est celui préparé avec de l'orge.* Dans la traduction de Sontheimer, on lit sous la rubrique Razès : *Das nabathaïsche Garum wirkt Kraftiger als die übrigen Arten desselben*, ce qui est différent de la citation arabe exhibée par Channing. Sontheimer se serait-il trompé ?

Ne faudrait-il pas : *samaki* au lieu de *nabathy.* On lit dans Pline : « On prépare le garum avec des intestins de poissons et d'autres parties qu'autrement on rejetterait, et on les

(1) La traduction de Mead dit : « *In vase testaceo* ».

fait macérer dans le sel. Le garum se fesait autrefois avec un poisson appelé Garus.

27. Nous lisons : *elleti tadjalou*, qui le déterge, au lieu de : *elleti tahlou*, qui ne nous paraît pas admissible.

28. Au lieu de *Souâq*, du texte de Channing, qui nous paraît un non sens, nous lisons : *choffif*. La cornée transparente se dit : *ethabaqua techchefafya*.

29. Le texte arabe donne : *milh andarany*, du sel d'Andâr. Dans sa traduction latine de la chirurgie d'Abulcasis, Channing dit aussi qu'Andar était une localité près d'Alep, d'où l'on retirait du sel très blanc. Ebn Beithar ne dit rien de cette provenance, mais il donne l'expression *andarany*, comme synonyme de sel gemme, *m'adny*; cristallin, *chabih bel bellour*; pur, *sâfy*, d'après divers auteurs cités par lui.

30. Nitre des boulangers ou nitre du pain, *boûraq el khobz*. Les Arabes ont rendu le *nitron* des Grecs par le mot *boûraq*. Sous la rubrique *boûraq*, Ebn Beithar et Sérapion donnent les passages de Dioscoride et de Galien consacrés au nitre. Ebn Beithar est cité en partie par Channing, sous forme de note, mais ici encore Channing fait une citation tronquée. Ce qu'il donne n'est pas Ebn Beithar lui-même, mais un mélange des citations que produit le compilateur espagnol. L'énoncé des diverses espèces de nitre appartient à Aristote lui-même ; le reste à Ishaq ben Amrân, suivant Sérapion, et à Ebn Ouafed, suivant Ebn Beithar. Voici le passage d'Ebn Ouafed, médecin espagnol du onzième siècle de notre ère, dont le traité des médicaments simples a été traduit en latin et imprimé au seizième siècle sous le nom d'*Aben Guefit*.

« Quelques médecins disent qu'il en est deux espèces, une naturelle et une artificielle. La première ou minérale compte deux variétés : une d'Arménie et une d'Egypte. Celle d'Arménie est la meilleure. Je ne l'ai pas vue chez nous (au lieu d'Egypte le traducteur de Sérapion dit Babylone). Il en est

deux espèces : l'une que l'on appelle *nâthreûn* qui est un sel rougeâtre, d'un goût salin et légérement amer, et une autre que l'on appelle *nitre du pain*, boûraq el khobz, par la raison que les boulangers du Caire (au lieu du Caire, *Misr*, on lit dans la traduction de Sérapion, *Yoya*, mot évidemment altéré), en font une solution aqueuse dont ils frottent la surface du pain, avant de le soumettre à la cuisson, ce qui lui donne de l'éclat. » Une pratique analogue est signalée par Forskal, dans sa flore d'Egypte, page XLVI. Il s'agit du natron, mélange salin où domine le carbonate de soude. « Autrefois, dit-il, on expédiait en France une grande quantité de natron, dont les boulangers aimaient à se servir pour exciter la fermentation du pain. Des médecins jugeant, je ne sais pourquoi, cet usage nuisible à la santé, proscrivirent ce sel. »

31. *Zabad el bahr*. C'est par ces mots, qui signifient proprement *écume de mer*, que les Arabes ont rendu l'alcyonium des Grecs. Sous ce titre, Dioscorides comprend des substances hétéroclites qui n'ont rien de commun que la provenance des coups rejetés par les vagues sur le rivage de la mer, tels que : fucus, madrépores, boules marines et os de sèche. Ces écrivains du bas âge paraissent avoir restreint le zebd el bahr à l'os de sèche et il en est encore ainsi de nos jours en Algérie où les droguistes indigènes tiennent de l'os de sèche sous le nom de *zebd el bahr*. Channing dit en note qu'Ebn Beithar en compte cinq espèces : Channing a oublié de lire l'alcyonium dans Dioscorides, qu'Ebn Beithar a reproduit.

32. *Massahkounya*. Cette substance a donné lieu à bien des dires. La composition en est diversement donnée par les auteurs que cite Ebn Beithar. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que c'était une substance vitreuse ou un émail à vernir les vases. Guy de Chauliac la recommande contre les taches de l'œil et il dit, entre parenthèses, que *c'est du verre mal cuit*. On l'employait sous forme de poudre fine comme on le voit par Avicenne, livre III, fen. III. Le cheikh Dâoud

el Antaki donne à ce mot une acception plus étendue. On entend, dit-il, par Massahqoûnya, les pierres que l'on soumet au feu pour en fabriquer du verre, l'antimoine, la cadmie, le cuivre brûlé, *rousakhtadj* (la *hadida* des droguistes algériens) : on les pulvérise et on les éteint dans de l'eau de chaux ou de soude.

33. *Dhobb.* Le dhobb est un saurien très commun dans le sud de l'Algérie. Toutefois il est possible que le mot soit pris ici dans une acception générale.

34. Channing s'est demandé s'il ne faudrait pas lire *hadjary* au lieu de *hedjazy*. On peut répondre à cela que Dioscorides cite le sucre d'Arabie comme une substance de consistance saline, se cassant comme le sel sous les dents.

35. Nous trouvons une pratique semblable relatée par Guy de Chauliac. « Le régime particulier, quand la matière est récente et menue, est accompli en la léchant et nettoyant avec la langue, comme font les femmes.» — Des maladies de la cornée.

36. Les Arabes donnent le nom de *bân* à des végétaux différents. L'un est le *salix œgyptiaca* de Linnée, et l'autre, le *guilandina moringa;* c'est de ce dernier, qui n'est autre que le *balanos murepsiké* des Grecs et le *glans unguentaria* des Latins, qu'il est question ici. Déjà Dioscorides et Galien avaient recommandé le bân contre les affections cutanées de la face, et précisément il est question du varus, l'*ionthos*, que Razès a voulu prendre pour la variole.

37. Je lis *Zercheq*, synonyme d'*amirbâris*.

38. On lit dans le texte : *baquila tourmoussy*. C'est la première fois que nous rencontrons ces expressions. Faudrait-il lire : *el baquila oua'ttourmous*, la fève et le lupin ? Channing cite Ebn Beithar, mais comme toujours d'une fa-

çon vicieuse. A l'article *bâquila kobthy* fève copte ou fruit du Nelumbo, Ebn Beithar dit qu'on le confond à tort avec le lupin. Avicenne recommande la fève et le lupin pour effacer les traces de la variole.

39. *Kechk.* Channing a rendu le mot kechk par de l'orge mondé ou décortiqué. Nous lisons dans le cheikh Daoud que c'est un macéré d'orge. On entendait aussi par ce mot une bouillie d'orge concassé.

40. Nous lisons dans le cheik Daoud, à l'article *saouiq* : « Le saouïq des fruits se prépare en les desséchant et les triturant après les avoir grillés. On en use particulièrement pour arrêter le dévoiement chronique. Ainsi en est-il du saouï de Nebek et de celui de pommes. »

41. Channing a trouvé un mot sans points diacrétiques et il l'a lu *ralya.* Nous pensons qu'il vaudrait mieux écrire *r'aliba* et traduire : une prédominance de la bile dans le sang. La rougeole est donnée aussi par Avicenne comme de nature bilieuse : il dit même que c'est *une variole bilieuse.*

42. Le julep, *Djoullâb,* dit le cheikh Dâoud, se fait en associant du sirop avec son poids ou plus d'eau de roses.

43. Le *taradjoubin,* dit Avicenne, est une manne qui tombe dans le Khorassan et le maouasennahar sur le *Hadj* (Hedysarum el hagi). Le sens de ce mot, dit le cheikh Dâaoud, est du miel liquide.

44. Nous pensons que Channing fait erreur en voyant de la *crapule* dans le mot que nous lisons : *assih'h'â.*

45. Il s'agit du livre dédié à El Mansour, dont nous avons parlé dans notre introduction.

Nota. — Les passages traduits par M. E. de Salles ne nous ont rien offert d'intéressant à signaler. Nous nous arrêterons seulement sur deux de ses observations. M. E. de Salles s'étonne de deux choses : que Razès n'ait pas parlé de contagion de la variole et qu'il n'ait pas donné une description complète de la pustule variolique.

Quant au premier fait, suivant nous, la contagion a dû paraître à Razès tellement évidente et connue qu'il n'a pas crû devoir s'y arrêter.

Quand au second, nous pensons qu'il a son explication dans les habitudes des médecins arabes. Rarement ils se complaisent, comme on le fait aujourd'hui, à des descriptions minutieuses. Ils décrivent avec assez d'étendue les signes et les symptômes, et c'est ce qu'a fait Razès pour la variole, mais c'est sur le traitement surtout qu'ils s'appesantissent. Il semble que l'on trouve un reflet de ce procédé chez les habitudes actuelles des Arabes de l'Algérie. Pour eux, une fois la maladie nommée, tout semble fait, un traitement ou plutôt un médicament spécifique devant se trouver sous cette étiquette dans les casiers de la médecine.



Alger. — Imprimerie Jules BREUCQ, gérant de l'Akhbar.

Nous avons découvert de nouveaux renseignements sur le TABACHIR. Ces renseignements n'infirment peut-être pas l'affirmation du frère Ange que le Tabachir est obtenu par l'incinération des cannes du bambou. L'incinération serait peut-être un moyen d'obtention.

1° Voici ce qu'on lit dans *Garcias ab horto*: Inter singula internodia liquor quidam dulcis generatur, crassus veluti amylum congestum et simili candore, interdum multus, non nunquam vero perpaucus.

Hic autem liquor concretus, interdum nigricans et cinereus invenitur, sed non ideo improbatur. Nam aut ob nimiam humiditatem aut quod diutius ligno inclusus permanserit hunc sibi colorem conciliat, non autem ob arborum incendium, veluti non nulli putarunt.

Aromatum et simplicium aliquot medicamentorum apud. Indos nascentium historia, p. 47.

2° Le tronc de ces bambous est organisé comme les chaumes de toutes les graminées, en tubes séparés bout à bout, à l'endroit des nœuds, par des cloisons horizontales, mais de plus il secrète à l'intérieur des concrétions pierreuses appelées *Tabaschir*. On savait depuis longtemps que le chaume des graminées doit en partie sa rigidité comme son aspect luisant au dépôt de silice qui enduit sa surface, mais à l'extérieur seulement : le fait du Tabaschir, n'est pas sans analogie avec celui de la résine du Calyptranthes jambolana.

La Botanique à l'exposition universelle de 1855, par le comte JAUBERT, page 51.